

AGORA



DOSSIER SPÉCIAL 01

LES MUNICIPALITÉS EN ACTION CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des outils pour faciliter la transition socioécologique

Points de vue d'élus :
avec Bruno Marchand et Patrick Bouillé

L'impact des changements climatiques
sur les zones urbaines

Histoires de cas et meilleures pratiques

AGORA

Rédactrice en chef : Marjolaine Arcand

Journaliste scientifique et réviseur linguistique : François Grenier

Rédaction : Margot Boudreau, Joanie Rousseau.

Et toute l'équipe M361 responsable de la stratégie sociale AGORA :
Frédéric Therrien, Catherine Morency, Mélissande St-Arnaud, Marianne Côté,
Marie-Claude Blais, Justine Frigon, Jessy Thériault, Lyne Gélinas, Isabelle Caron,
Andrée-Anne Jutras, Marianne Lacharité-Lemieux, Marie Elaine Normand.

Design graphique : Claudia Cormier

Remerciements à l'équipe du ministère de la Santé et des Services sociaux
ainsi qu'à ces différentes organisations qui ont fait profiter AGORA de leur expertise :
Capsana, Vivre en Ville, Espace MUNI, Union des municipalités du Québec,
Fédération québécoise des municipalités, Gestion Alter Ego (Denis Marion), le CIUSSS MCQ,
les directions de santé publique de Laval et des Laurentides,
la MRC de Marguerite-D'Youville (François Lestage) et le Collectif TIR-SHV.

Date de publication : Avril 2025

À PROPOS D'AGORA

Stratégie sociale de M361, AGORA encourage la mise en place d'environnements municipaux favorables à une meilleure qualité de vie.

Cette plateforme rassemble les acteurs du monde municipal engagés dans la création d'environnements favorables à la santé et à la qualité de vie. Elle met à leur disposition une foule de ressources : des contenus d'actualité, des outils pratiques, des études de cas inspirantes ainsi qu'un répertoire des financements disponibles.

Ce projet est financé dans le cadre de la PGPS du gouvernement du Québec.

À PROPOS DE M361

Chez M361, nous voulons faire du Québec un endroit où il fait mieux vivre. Ambitieux ? Certainement ! Réaliste ? Bien sûr ! Nos stratégies sociales (telles qu'AGORA), rendues possibles grâce à l'implication de nos bailleurs de fonds et de nos partenaires terrain, influencent les normes sociales de demain. Ensemble, nous créons demain, en mieux.

Introduction : Le temps d'agir !	04
En quelques chiffres : les changements climatiques au Québec et dans ses municipalités	05
L'impact des changements climatiques sur les zones urbaines	06
Monde municipal : l'évolution des rôles et responsabilités face aux changements climatiques	11
Lutte et adaptation aux changements climatiques : les points de vue d'élus	20
5 domaines d'action pour lutter et s'adapter aux changements climatiques	29
La transition socioécologique : pour une adaptation durable et équitable de nos municipalités	39
Histoires de cas : des initiatives inspirantes pour les municipalités	45
Boîte à outils : l'adaptation à la portée des municipalités	50
Conclusion : L'heure des choix	54
Pour aller plus loin	55
Références	56

LE TEMPS D'AGIR !

Les municipalités sont aux premières loges des changements climatiques. Elles en subissent déjà de nombreux impacts.

L'urgence d'agir ne fait plus de doute. D'année en année, les catastrophes « naturelles » augmentent en fréquence et occasionnent des dommages toujours plus considérables. Vagues de chaleur, orages éclair, inondations, verglas, feux de forêt et de brousse, qui autrefois étaient l'exception, deviennent la norme. Face à l'indéniable gravité de la situation, l'inaction n'est pas une option.

AGORA souhaite donc consacrer son premier dossier spécial à ces enjeux de l'heure auxquels sont confrontées les municipalités. Et marquer le fait que, malgré leur vulnérabilité, elles disposent de nombreux outils pour mettre en œuvre diverses stratégies susceptibles de protéger et de préserver la qualité de vie de leurs populations.

Ajoutons que, en matière de protection de l'environnement et de réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES), les villes ont aussi un rôle crucial à jouer. Dans la lutte aux changements climatiques, elles font partie de la solution.

D'ailleurs, les personnes élues dans les conseils municipaux, les professionnels à l'emploi des villes, tout comme les partenaires du milieu, sont davantage conscients des responsabilités dont les villes (nos gouvernements de proximité) ont hérité à l'égard de ces enjeux. Et que, si les défis sont nombreux à relever, ils leur offrent aussi l'occasion de réparer des erreurs du passé.

En effet, la transition écologique, dans laquelle nous sommes engagés, se doit d'être juste et ne laisser personne derrière. Tout particulièrement les plus vulnérables qui, en général, contribuent le moins aux dérèglements du climat, mais en subissent le plus durement les conséquences.

Les municipalités québécoises se retrouvent désormais à l'heure des changements climatiques. Et donc, à l'heure des choix. L'ambition de ce dossier : contribuer à les éclairer et les encourager à passer à l'action pour le mieux-être de leurs communautés, et celui de la planète.

L'équipe d'AGORA

LA CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS MUNICIPAUX FAVORABLES À UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE VOUS INTÉRESSE ?

Vous trouverez sur agoramunicipale.ca des contenus et outils pratiques, des études de cas inspirantes et de l'information sur les financements disponibles.

Les changements climatiques au Québec et dans ses municipalités



75 milliards \$

C'est ce qu'il en coûterait à l'ensemble des municipalités du Québec d'ici la fin du siècle pour s'adapter progressivement aux changements climatiques.

2024

C'était l'année la plus chaude jamais enregistrée, la première à dépasser le fameux seuil de 1,5 °C déterminé dans le cadre de l'Accord de Paris en 2015.

300 %

C'est l'augmentation, depuis les années 1980, de la fréquence des sinistres catastrophiques assurés au Canada, liée aux conditions météorologiques. Et leurs coûts ? Ils ont bondi de 1 250 % depuis les années 1970 !

1 à 3 °C

C'est la hausse des températures moyennes au Québec, depuis 1950 jusqu'à 2011. Selon les scénarios de forte émission, ce réchauffement pourrait atteindre jusqu'à près de 15 °C en hiver dans le Nord québécois vers la fin du siècle.

12 °C

C'est l'écart de température que l'on peut constater entre un centre-ville et ses environs périurbains.

L'impact des changements climatiques sur les zones urbaines

Dans son plus récent rapport¹, publié en 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne que les milieux urbains sont particulièrement vulnérables aux impacts et aux risques des bouleversements climatiques, et donc que les populations qu'ils abritent sont d'autant plus à risque. Mais, du même souffle, les experts ajoutent que les villes sont indispensables à la solution.

DES MILIEUX URBAINS DE PLUS EN PLUS PEUPLÉS

À l'heure actuelle, plus de 50 % de la population mondiale vit dans des milieux urbanisés – au Québec, c'est 80 %. Et d'ici 2050, on estime que 70 % des humains de la planète seront des citoyens. C'est d'ailleurs en raison de ce constat que, pour la première fois, le GIEC intégrait, dans son plus récent rapport, publié en 2022, une évaluation détaillée des impacts des changements climatiques dans les villes.

Des zones urbaines vulnérables mais nécessaires

En effet, si les villes sont à risque, notamment en raison de leurs caractéristiques physiques et de leurs emplacements géographiques, il faut aussi convenir qu'elles sont devenues l'une des principales causes des changements climatiques. Leur influence sur l'environnement dépasse largement l'étendue du territoire qu'elles occupent. En effet, ces villes, qui concentrent une telle proportion de la population, sont très gourmandes en ressources naturelles. Ce qui en fait aussi de formidables productrices de déchets et de puissantes émettrices de pollution atmosphérique. Elles sont littéralement le moteur de toutes les formes d'extractivisme, qu'il s'agisse des exploitations minières, forestières, agricoles, en plus d'être assoiffées de ressources en eau potable et bien sûr d'énergies, trop souvent fossiles. Bref, les villes font indéniablement partie du problème, mais aussi de la solution.

Bonne nouvelle, donc. La situation n'est pas désespérée. À preuve, l'Organisation mondiale de la Santé, pour qui les changements climatiques représentent la plus grande menace à laquelle doit faire face l'humanité², considère qu'il s'agit pourtant là d'une occasion idéale pour améliorer l'état de santé de la population mondiale.

¹ Sixième rapport d'évaluation du GIEC : changement climatique 2022

² Changement climatique (OMS)

Les villes : des colosses aux pieds d'argile

Les bouleversements liés à l'élévation des températures ne se feront pas sentir de la même manière partout à travers le monde. Pour mieux en mesurer les impacts, chez soi, il est nécessaire de développer des modèles régionaux qui tiennent compte des caractéristiques du territoire. Et le Québec peut se targuer d'être à l'avant-garde dans le domaine, notamment grâce aux travaux du Consortium Ouranos³ sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques.

Voici une liste, non exhaustive, des aléas liés aux changements climatiques susceptibles de bouleverser davantage les collectivités québécoises.

- Extrêmes de chaleur
- Extrêmes de froid
- Inondations (urbaines, printanières et automnales)
- Érosion et submersions côtières
- Précipitations extrêmes ou atypiques (verglas, grêle, etc.)
- Sécheresses
- Tempêtes (vents forts, tornades, orages)
- Allergènes (pollens, champignons, etc.)
- Pollution de l'air
- Feux de forêt
- Vecteurs de maladies (virus du Nil occidental, maladie de Lyme, etc.)
- Pollution de l'eau
- Insalubrité et insécurité alimentaires
- Glissements de terrain et avalanches
- Dégel du pergélisol
- Perte de biodiversité
- Espèces exotiques envahissantes

« La prise accélérée de mesures ambitieuses est requise pour s'adapter au changement climatique, tout en réduisant rapidement et fortement les émissions de gaz à effet de serre. »

Groupe d'experts intergouvernemental
sur l'évolution du climat

Bien entendu, tous ces aléas ne vont pas se produire au même moment ni au même endroit. Mais, rappelle le GIEC, ils sont inéluctables. Et les effets de certains d'entre eux seront considérablement amplifiés dans les milieux fortement urbanisés.



Explications

Le principal talon d'Achille des villes est attribuable à la minéralisation des sols. La première conséquence, c'est d'entraîner une forte absorption du rayonnement solaire, ce qui tend à créer des îlots de chaleur dans de nombreux quartiers, quand il ne s'agit pas de l'ensemble de la ville elle-même. Il n'est ainsi pas rare de constater des écarts de température allant jusqu'à 12 °C entre un centre-ville et ses environs périurbains. Une situation qui risque de devenir d'autant plus problématique, au chapitre de la santé publique, avec les extrêmes de chaleur qui vont inévitablement se multiplier.

L'autre impact négatif de la minéralisation des sols, c'est que les villes sont devenues d'immenses surfaces imperméables. Lors d'orages ou de pluies abondantes, les eaux de ruissellement font littéralement déborder les égouts pluviaux, ce qui entraîne des surverses polluant les cours d'eau, mais aussi des inondations qui endommagent l'environnement bâti. Or, ces précipitations extrêmes qui, auparavant, ne se produisaient qu'une fois tous les 50 ou 100 ans sont en passe de devenir la norme. Il est désormais évident que nos infrastructures grises ne sont plus adaptées aux caprices de la nature.

³ Ouranos

Les coûts de l'adaptation

Si les aléas du climat sont inéluctables, leur occurrence demeure toujours entourée d'un certain degré d'incertitude. Car nul ne peut prédire l'avenir en toute précision, partout et en tout temps. Cela tient à l'extrême complexité et à l'imprévisibilité des phénomènes dont doit tenir compte la science du climat. Le facteur humain représente un autre élément de l'équation, tout aussi difficile à évaluer. C'est-à-dire, nous tous. Jusqu'à quel point serons-nous capables de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) ?

« Les mesures prises aujourd'hui façonneront l'adaptation de l'humanité et la réponse de la nature aux risques climatiques croissants. »

Groupe d'experts intergouvernemental
sur l'évolution du climat

Les experts en modélisation du climat produisent toujours plus d'un scénario de l'évolution des températures en fonction des taux d'émission de GES anticipés. En général, ils en modélisent au moins trois. Le premier, qui est optimiste, et en vertu duquel nos sociétés industrielles cesseraient, dans un très court laps de temps, d'émettre des GES. Ce qui limiterait les impacts des changements climatiques, mais dont nous subissons tout de même les effets encore pendant plusieurs générations, le temps que l'atmosphère regagne son équilibre.

Le scénario le plus probable, mais pas le plus souhaitable, est dit réaliste. Il mise sur une diminution graduelle des émissions de GES qui limiterait la hausse de la température moyenne à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Nous y sommes presque déjà ; nous frôlons ce seuil fatidique...

Enfin, il y a le scénario pessimiste. Celui que nous ne voulons pas envisager, car il serait assurément catastrophique.

Un exemple

Récemment, des experts ont présenté une étude sur l'impact des changements climatiques sur les finances publiques des municipalités du Québec⁴ en se basant sur un scénario réaliste de diminution des GES. Selon leurs estimations, pour s'adapter progressivement aux changements climatiques, il en coûterait, d'ici la fin du siècle, 75 milliards de dollars à l'ensemble des municipalités du Québec. Une somme qui peut paraître énorme, mais qui demeure en réalité minuscule. Car ce n'est que la pointe de l'iceberg.

En effet, ils ont pris en considération que les investissements requis pour les mises à niveau des infrastructures grises conçues dans le but d'absorber les volumes d'eau de pluie additionnels attribuables au changement climatique. Ils tiennent à souligner que leur étude ne tient pas « compte les impacts de la transition vers une économie faible en carbone, les mesures d'adaptation, les risques d'événements climatiques autres que les inondations et les submersions, les coûts de l'inaction future, etc. ». Bref, il ne s'agit que d'un poste de dépense, parmi d'autres, et qui ne touche même pas le volet « lutte aux changements climatiques ».

L'étalement urbain à très basse densité va en général à l'encontre des bonnes pratiques de financement durable des infrastructures en contexte de changement climatique, soulignent les auteurs de l'étude.

« Dans ce contexte, ajoutent-ils, les solutions basées sur la nature sont des alliés des municipalités. Accentuer la végétation des municipalités pourrait notamment permettre d'absorber les volumes d'eaux pluviales supplémentaires et réduire proportionnellement la demande pour des infrastructures grises coûteuses tout en générant divers cobénéfices. »



⁴ Étude sur l'impact des changements climatiques sur les finances publiques des municipalités du Québec

S'adapter ou lutter contre les changements climatiques

Difficile de faire de la prospective et de chiffrer les coûts de l'adaptation. Mais les années passées peuvent nous offrir un aperçu de la tendance qui se dessine. Selon l'Institut Climatique Canada⁵, la fréquence des sinistres catastrophiques assurés, liée aux conditions météorologiques, a augmenté de 300 % depuis les années 1980. Et les coûts, par catastrophe météorologique, ont bondi de 1250 % depuis les années 1970. Bref, la

tendance pointe vers une fréquence accrue de désastres aux impacts décuplés, si bien que pour l'année 2016, par exemple, les pertes catastrophiques assurées liées aux conditions météorologiques ont grugé près du tiers de la croissance du produit intérieur brut au Canada.

Pendant ce temps, les émissions de GES continuent d'augmenter tandis que nous enchaînons les records de température. Et si, récemment, le programme d'observation de la Terre de l'Union européenne, Copernicus, sacrait 2023 « année la plus chaude jamais enregistrée⁶ », 2024 aura fracassé ce record en devenant la première à dépasser le seuil de 1,5 °C.

Québec (province)

MOYENNE DES TEMPÉRATURES ANNUELLES

SCÉNARIO D'ÉMISSIONS

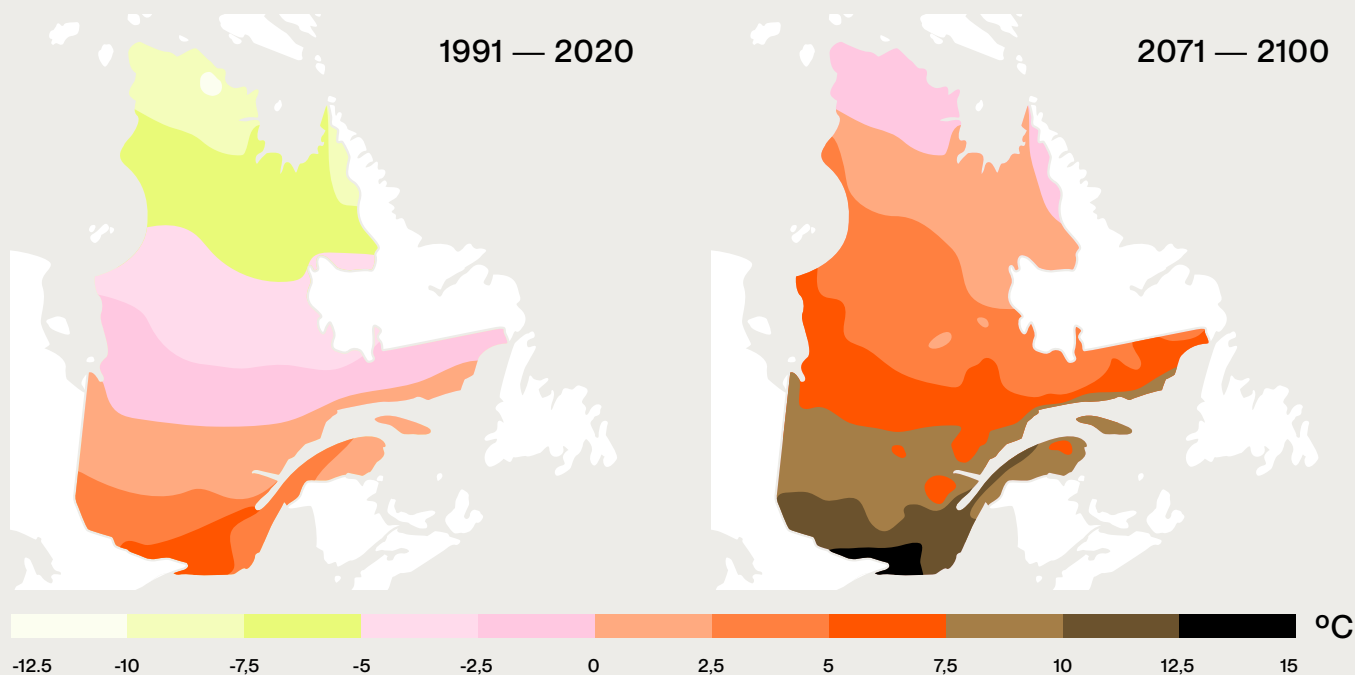
Modérées

Élevées

Très élevées

1991 — 2020

2071 — 2100



Si, à l'échelle de la planète, on mesure déjà une hausse de la température moyenne de 1,5 °C, au Québec⁷, situé sur des latitudes plus nordiques, on observe plutôt des tendances à la hausse d'environ 1 à 3 °C des températures moyennes annuelles sur une période de 62 ans, de 1950 à 2011. On s'attend à ce que cette tendance se poursuive et que les températures annuelles se réchauffent d'environ 2 à 4 °C pour la période 2041 à 2070 et de 4 à 7 °C pour la période 2071 à 2100. Selon les scénarios de forte émission, ce réchauffement pourrait atteindre jusqu'à près de 15 °C en hiver dans le Nord québécois vers la fin du siècle.

⁵ Les coûts des changements climatiques : La pointe de l'iceberg - Visuels

⁶ ICI Radio-Canada

⁷ VERS L'ADAPTATION | Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec, Édition 2015

Nous n'avons plus le choix. Il faut s'adapter, mais aussi lutter contre les changements climatiques. Car, en plus d'entraîner des coûts exorbitants, l'adaptation a ses limites. Si nous ne combattons pas vigoureusement les changements climatiques, nous parviendrons à un stade où il ne sera plus possible de s'adapter. L'inaction climatique n'est pas une option.



« Les solutions seront plus efficaces si elles allient les connaissances scientifiques, les compétences technologiques et les savoirs autochtones et locaux. »

DEBRA ROBERTS
Coprésidente du Groupe de travail II du GIEC

Heureusement, les solutions sont connues. Le rapport du GIEC est, à cet égard, sans équivoque : « Un avenir viable n'est possible qu'en préservant et consolidant la nature ». Car c'est désormais une évidence : les écosystèmes en bonne santé ont le potentiel de diminuer les risques climatiques et d'améliorer les conditions de vie des gens.

C'est pourquoi la Conférence des parties (COP) sur la biodiversité devient maintenant indissociable de la COP sur les changements climatiques. L'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal⁸ prend d'ailleurs tout son sens avec sa cible phare visant à protéger 30 % des terres et des océans de la planète d'ici 2030. En protégeant la Nature, on s'en fait une alliée qui, en retour, nous fera profiter de ses incalculables services écosystémiques.

Le rôle des villes

Les changements climatiques représentent un défi mondial, mais qui exige des solutions locales, martèle le GIEC. Les villes ont donc non seulement le devoir de s'adapter pour assurer le bien-être de leur population, mais aussi de lutter contre les changements climatiques, pour leur propre salut et celui de la planète.

Et, bonne nouvelle, les solutions existent, comme on pourra le constater dans ce dossier. Tout comme on compte davantage de personnes œuvrant dans le monde municipal qui en prennent conscience et qui manifestent la volonté de passer à l'action pour relever ces défis de l'heure.

⁸ [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal](#)

L'évolution des rôles et responsabilités face aux changements climatiques

En l'espace de quelques décennies, les municipalités du Québec se sont vues attribuer de plus en plus de responsabilités, si bien qu'elles sont désormais appelées à jouer un rôle central dans le bien-être des citoyens et la qualité de leurs milieux de vie. À toutes ces responsabilités, il faut ajouter les impacts des changements climatiques, ce qui place les actrices et acteurs municipaux face à de nouveaux défis.

Quel est le rôle des instances municipales face aux dérèglements climatiques ? Qui sont leurs alliés ? Quelles sont les ressources à leur portée ?



ENTREVUE AVEC



Denis Marion

Consultant, président du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), ancien président du Réseau québécois des Villes et Villages en santé (RQVVS) et ancien maire de la municipalité de Massueville, en Montérégie.

À l'origine de la migration des responsabilités municipales

De nos jours, les municipalités s'impliquent dans de nombreuses sphères de la vie de leurs citoyens. Néanmoins, cela n'a pas toujours été le cas. En effet, le rôle des instances

municipales a grandement évolué ces dernières décennies. Une évolution que Denis Marion qualifie de « naturelle », issue de différentes décisions prises par le gouvernement provincial depuis la fin des années 90. « Le gouvernement du Québec, précise-t-il, a d'abord demandé aux municipalités régionales de comté (MRC) et aux instances supralocales d'exercer des responsabilités dans différents domaines pour le soutenir dans son action gouvernementale, en commençant par le développement économique local et régional, avec la création et le renforcement des centres locaux de développement. »

« Par la suite, poursuit-il, le gouvernement du Québec a adopté des mesures de politique familiale extrêmement importantes, pour lesquelles il a demandé le soutien du monde municipal en l'invitant à adopter des politiques familiales qui complétaient les siennes. Après cela, on a demandé aux municipalités de réfléchir à des politiques pour les aînés et les tout-petits, puis des politiques culturelles. On leur a aussi demandé de réfléchir à la question des environnements favorables, puisque l'environnement proximal est inévitablement du ressort du monde municipal. »

Voir l'article *Des leviers à la disposition des municipalités* aux pages 18-19

Bien que la diversification des responsabilités municipales soit majoritairement liée aux actions du gouvernement provincial, il n'est pas le seul en cause. En élargissant le champ d'action des municipalités, on a éveillé l'intérêt des citoyennes et des citoyens face à ce qui se passait sur leur territoire. « Les citoyens ont commencé à demander à leurs instances municipales de réfléchir aux différents aspects qui touchaient à leur vie quotidienne, ajoute Denis Marion. Cet élargissement des créneaux d'intervention a incité de nouveaux citoyens à s'intéresser aux affaires municipales. »



Nouvelle génération, nouvelle vision

Alors qu'elles étaient auparavant responsables du service aux propriétés, soit la gestion des rues, des infrastructures, des aqueducs et autres, les instances municipales devenaient alors chargées du service aux personnes, quelque chose de « très nouveau dans l'action municipale au Québec », affirme Denis Marion. Naturellement, cette évolution du rôle des municipalités ne s'est pas déroulée sans faire de vagues.

« Dans les années 1990 et 2000, quand les élus se sont vus invités à assumer de nouvelles responsabilités, souligne-t-il, plusieurs ne voyaient pas la pertinence de ces nouveaux rôles. Ce n'était pas dans la tradition municipale, au Québec, de s'occuper de ces dossiers-là. »

« Mais depuis, observe Denis Marion, des changements générationnels ont eu lieu, tant chez les élus que chez les professionnels et les gestionnaires municipaux. Aujourd'hui, le monde municipal peut compter sur des gens qui font preuve d'ouverture et montrent de l'intérêt à l'égard des dossiers qui touchent la population. »

Cette évolution des responsabilités est particulièrement marquante à l'ère des changements climatiques, alors que les municipalités sont de plus en plus confrontées à des situations qui mettent à rude épreuve les infrastructures comme les milieux de vie.

Les partenaires du monde municipal : une ressource essentielle du monde municipal

Bien sûr, on ne peut pas exiger que les gens du domaine municipal possèdent toutes les connaissances et qualifications requises pour agir face aux dérèglements climatiques. C'est ici qu'entrent en scène les partenaires du monde municipal. Quand on mentionne l'offre de service que ces gens peuvent fournir aux municipalités, Denis Marion corrige le tir.

Voir l'encadré *Les partenaires du monde municipal : qui sont-ils ?* en page 15

« Le monde municipal n'est pas un client des partenaires du milieu et ceux-ci n'en sont pas les fournisseurs. Ce sont plutôt des partenaires. Les instances municipales s'entourent de différents partenaires institutionnels et communautaires, qu'on appelle les partenaires du monde municipal, pour les aider à remplir leur mission. »

DENIS MARION

Grâce à leur expertise, ces personnes et ces organismes représentent des alliés inestimables pour les instances municipales. Et, selon Denis Marion, les municipalités le savent bien. Cette collaboration entre le monde municipal et les partenaires constitue une alliance bien rodée dont chacun sait tirer profit.

« Présentement, observe-t-il, tous les plans d'action qui sont demandés aux acteurs municipaux exigent la collaboration, le partenariat et la mobilisation d'une foule d'acteurs d'un même territoire. Heureusement, ce sont des forces connues du monde municipal. Celui-ci est très conscient de ses limites et des actions qui gagneraient à être entreprises par des partenaires du monde municipal. »

Les municipalités : des gouvernements de proximité au cœur de la tempête

Les gouvernements de proximité jouent un rôle essentiel dans la création de milieux de vie adaptés aux changements climatiques. Étant aux premières loges de chaque événement météorologique, les municipalités sont les mieux placées pour comprendre les besoins et la réalité de leurs citoyens.

« Quand il y a une inondation, un glissement de terrain, des routes affaissées, qui se retrouve au front ? Vers qui les citoyens se tournent-ils immédiatement ? Les municipalités. »

DENIS MARION

« On définit le gouvernement municipal comme un gouvernement de proximité, précise-t-il, parce que les décisions prises par les acteurs municipaux ont des impacts directs sur les citoyens et sur leur quotidien. C'est aussi à la lumière de ces impacts qu'on peut constater l'importance du palier municipal dans la vie de la population québécoise. »

En tant que gouvernement de proximité, les instances municipales jouent un rôle clé dans l'adaptation aux dérèglements climatiques. Un rôle dont les municipalités sont tout à fait conscientes, confirme Denis Marion.

« C'est la priorité des deux unions municipales, soutient-il. La Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) savent très bien que ce sont les municipalités qui vivent l'impact réel des changements climatiques. Le monde municipal est très conscient de la pression qui va s'exercer sur lui. »

Pourtant, les instances municipales n'ont pas à porter seules le poids de ces responsabilités. Selon Denis Marion, l'importance des MRC, tout comme celle des communautés métropolitaines de Québec et de Montréal, est sous-évaluée au Québec.

« Les instances supralocales jouent un rôle extrêmement important dans la coordination, la planification et l'évaluation des besoins. Elles permettent aux petites municipalités de travailler avec leurs voisines pour créer une masse critique menant à l'action. »

DENIS MARION



QUE SONT LES PLANS CLIMAT ?

Selon le Gouvernement du Québec, un plan climat « présente les risques et les possibilités liés à la lutte contre les changements climatiques » en plus d'identifier « les projets prioritaires pour réduire les émissions de GES, s'adapter aux changements climatiques et soutenir la transition climatique »⁹.

À NOTER

Pour en savoir plus sur l'implantation d'un plan climat, consultez la boîte à outils en page 52 !

Les plans climat : une responsabilité partagée

Le plan climat est un outil de planification indispensable. Néanmoins, c'est le genre d'outil avec lequel les municipalités ne sont pas familières, admet Denis Marion. « Le monde municipal est plutôt habitué à l'action, à la réaction et aux décisions qui ont un impact rapide et direct sur la réalité des citoyens. Or, si on néglige la planification, on ne sera pas capable de passer à l'action rapidement lorsque ce sera nécessaire. »

Si les MRC et les communautés métropolitaines sont responsables de l'élaboration et de la mise en place des plans climat à travers la province, elles n'œuvrent pas seules. Différents intervenants travaillent de concert avec elles pour identifier les besoins, déterminer les actions possibles et les réaliser collectivement. Selon Denis Marion, un plan climat est avant tout un projet collaboratif.

« Le plan climat, affirme-t-il, est un outil de prédilection donné par le gouvernement du Québec aux acteurs municipaux. Le succès du plan climat repose sur les acteurs municipaux et leurs partenaires, mais aussi sur les citoyens. Les gens sont intelligents et, quand on partage le savoir et les données avec eux, ils sont prêts à écouter et à participer. Tous les organismes présents sur le territoire ont aussi leur rôle à jouer : il est essentiel de les mobiliser. »

Ainsi, on comprend que la lutte et l'adaptation aux changements climatiques ne sont pas que l'affaire des MRC ou des municipalités. Il est essentiel d'informer les citoyennes et citoyens afin de les impliquer dans les prises de décision. Pour ce faire, les élus jouent un rôle primordial : en faisant preuve de leadership, les mairesses, les maires et les membres des conseils municipaux ont le pouvoir de mobiliser leur communauté et de les inciter à passer à l'action. « On peut s'attendre à ce que certaines des actions qu'on exige du monde municipal, ce soit du leadership, de la cohérence et de la mobilisation », résume Denis Marion.

⁹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. Accélérer la transition climatique locale, [En ligne], mise à jour novembre 2024.

LES PARTENAIRES DU MONDE MUNICIPAL : QUI SONT-ILS ?

En raison de leurs rôles et responsabilités, qui n'ont cessé de s'accumuler au cours des récentes décennies, les champs d'action des municipalités ne cessent de s'étendre. Or, pour remplir leurs missions, elles doivent s'entourer de partenaires institutionnels et communautaires.

Difficile de brosser un portrait précis du partenaire du monde municipal. Généralement, il provient du réseau de la santé publique, de tables intersectorielles, d'unités de loisir et de sport ou d'organismes non gouvernementaux. Le partenaire travaille donc en lien avec la population, mais ne fait pas partie de l'administration municipale. Il se donne pour rôle d'implanter des projets dans sa communauté, sur le terrain. Il peut en être l'instigateur ou être appelé à y participer, en fonction de son expertise.

Prenons le cas d'une ville qui souhaite bonifier l'offre alimentaire dans les bâtiments sous sa juridiction tout en privilégiant les circuits courts. Elle pourra ainsi recourir à l'expertise d'un professionnel de santé publique, provenant par exemple d'une direction régionale de santé publique, mais aussi solliciter l'aide d'un organisme qui représente les producteurs locaux.

L'initiative peut aussi venir du milieu. Par exemple, un organisme qui se spécialise en agriculture urbaine pourrait approcher la ville afin de transformer un terrain vague en jardin communautaire. Il s'établit alors un partenariat qui permet de mailler l'expertise de l'organisme avec certains services de la ville.

Les cas de figure sont innombrables, puisque de tels projets touchent une multitude d'aspects de la vie des gens. En matière de saines habitudes de vie, par exemple, il peut être question d'accès à des aliments sains ou encore de l'aménagement de quartiers « marchables ». Et si on considère l'adaptation et la lutte aux changements climatiques, la palette d'intervention est tout aussi large. Protection de la biodiversité, des milieux humides, des terres agricoles, des cours d'eau ; lutte contre les îlots de chaleur ; déminéralisation ; verdissement ; transport durable ; décarbonation ; agriculture urbaine ; densification ; efficacité énergétique, écofiscalité... Autant de champs d'action dans lesquels les partenaires du monde municipal apportent leur précieux soutien à nos gouvernements de proximité.



L'adaptation aux changements climatiques : des responsabilités qui vont au-delà du municipal

Comme on a pu le constater, le partage des charges, mais aussi du pouvoir décisionnel entre les gouvernements municipaux et provinciaux est essentiel si l'on souhaite gérer efficacement les impacts du dérèglement climatique.

Néanmoins, face à la liste des responsabilités qui s'accumulent du côté des municipalités, on peut se demander si le monde municipal est réellement bien outillé face aux changements climatiques. La réponse de Denis Marion suscite la réflexion. « C'est une question extrêmement intéressante, mais j'aurais envie de la poser autrement : est-ce que le Québec est bien outillé pour faire face aux changements climatiques ? On doit se questionner sur la meilleure façon de s'outiller collectivement, sur la meilleure façon de distribuer les ressources entre les différents acteurs et paliers de décisions. On doit déterminer ce qui est de la responsabilité du palier municipal, mais surtout, comment s'assurer de partager les ressources pour qu'il puisse faire son travail de façon efficace. »

Dire « non » au travail en vase clos

Denis Marion est catégorique : on ne peut pas agir face aux changements climatiques en segmentant la province par régions, par comtés ou par municipalités. On doit s'ouvrir les yeux sur le fait que, quand le dérèglement climatique affecte une partie du territoire, c'est tout le Québec qui en paie le prix. Pour cette raison, il est d'une importance capitale que les réflexions et les actions se fassent de façon coordonnée.

Malgré tout, Denis Marion ne perd pas son optimisme. « Il y a quand même des choses très intéressantes qui sont en train de se produire sur le plan des orientations gouvernementales en aménagement du territoire », précise-t-il. Parmi celles-ci, plusieurs touchent aux changements climatiques, à la santé et à la qualité de vie, des notions qui sont toutes intimement liées.

Le rôle des municipalités, toujours en évolution

Malgré les défis imposés par le caractère imprévisible des changements climatiques, Denis Marion garde les yeux tournés vers l'avenir et y pose un regard confiant. À travers l'évolution du rôle des municipalités québécoises des dernières décennies, on perçoit une nette prise de conscience sur l'importance de créer des milieux de vie adaptés aux défis qu'imposent les changements climatiques. En misant sur la collaboration entre les municipalités, les partenaires du monde municipal, les organismes, les citoyens, on peut bâtir des milieux de vie sains pour l'ensemble de la population québécoise d'aujourd'hui, comme celle de demain.

« L'action municipale a un impact sur l'ensemble du territoire du Québec. Si on est encore dans une logique "d'atomiser" le monde municipal, on aura des actions qui ne seront pas égales d'un endroit à l'autre et c'est le Québec au complet qui va se retrouver démuné face aux changements climatiques. »

DENIS MARION



LOIS ET RÈGLEMENTS : DES LEVIERS POUR LES MUNICIPALITÉS

Les rôles et responsabilités des municipalités ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies, tout comme les lois et les réglementations. Certaines ont même été promulguées spécifiquement pour accroître leur marge de manoeuvre. Voici un survol des différents cadres juridiques qui se sont juxtaposés au fil du temps et à travers lesquels les municipalités peuvent naviguer afin d'exercer leur leadership et assurer le mieux-être de leur population.

Parmi les lois qui encadrent la capacité d'agir des municipalités sur les plans sociaux et humains, selon leur taille et leur statut, citons les *Chartes des villes*, la *Loi sur les cités et villes*, et le *Code municipal du Québec*.

1971



POLITIQUES FAMILIALES

Une démarche devant mener à une politique familiale intégrée s'amorce dès 1971 avec la création, par le gouvernement québécois, du Conseil des affaires sociales et de la famille. En 1981, l'élaboration d'un projet de politique familiale marque une seconde étape importante.

La première politique familiale municipale (PFM) a vu le jour à Brossard, en 1990. En 2018-2019, 74 % des municipalités ou MRC du Québec s'étaient dotées d'une PFM ou en avaient entrepris les démarches d'élaborations.

Entre-temps, en 2008, le gouvernement du Québec investit 2,8 millions de dollars sur une période de 5 ans, dans le cadre de la Stratégie d'action en faveur des aînés pour la réalisation de projets pilotes dans 6 municipalités et une municipalité régionale de comté. Puis, en 2009, il procède à la mise sur pied du programme Municipalités amies des aînés (MADA).

1979



AMÉNAGEMENT

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979) représente un des outils clés dont disposent les municipalités en matière de schémas d'aménagement et de plans d'urbanisme, ce qui leur confère notamment le pouvoir de modifier les règlements de zonage afin de mieux répondre aux besoins de leurs communautés.

À cet égard, les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), qui découlent du plan de mise en œuvre 2023-2027 de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, vont servir de cadre de références pour que les municipalités développent leur territoire de manière durable.

2005



MILIEUX DE VIE

De son côté, la Loi sur les compétences municipales (LCM), 2005, marque l'un des premiers jalons élargissant l'étendue des rôles et responsabilités des municipalités. Selon l'article 2 de la LCM, une municipalité a le pouvoir d'adopter tout règlement pour assurer le bien-être général de sa population et les dispositions de cette loi « accordent aux municipalités des pouvoirs leur permettant de répondre aux besoins municipaux, divers et évolutifs, dans l'intérêt de leur population ». Et, comme le souligne l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), les dispositions de la LCM ne doivent pas s'interpréter de façon littérale ou restrictive. Bien au contraire, car elles ont été énoncées dans le but de permettre aux municipalités de répondre aux « besoins divers et évolutifs » de leur population avec toute l'agilité nécessaire.

2006



ENVIRONNEMENT

Bien que les municipalités ne soient pas assujetties à la Loi sur le développement durable (2006), cette dernière leur accorde le droit de se doter d'une politique en ce sens et les encourage même à mettre en place des mesures qui, entre autres, favorisent la santé et la qualité de vie des citoyens.

2017



GOUVERNEMENTS DE PROXIMITÉ

L'année 2017 marque un tournant majeur avec la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Un statut qui leur confère davantage de flexibilité et de liberté dans les domaines suivants :

- 1 aménagement du territoire ;
- 2 développement économique ;
- 3 transparence et information aux citoyens ;
- 4 finances et fiscalité municipales ;
- 5 gouvernance et pouvoirs aux municipalités.

De nouveaux pouvoirs, donc, pour leur permettre, par exemple, d'autoriser le jeu libre dans les rues ou de déterminer les limites de vitesse, notamment grâce aux modifications apportées, la même année, au Code de la sécurité routière.

2018



LOGEMENT

En matière de logements, la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec (2018) offre de nouveaux outils aux municipalités.

Lutte et adaptation aux changements climatiques

À l'heure où les changements climatiques se font de plus en plus présents, les membres élus du palier municipal voient leur rôle évoluer de jour en jour. Petite municipalité ou grande métropole, chacune a son rôle à jouer.

Dans cet article, nous explorerons les perspectives de deux maires sur la lutte contre les changements climatiques, ainsi que sur les mesures d'adaptation mises en place pour assurer le bien-être de leurs communautés, tout en mettant en lumière les enjeux uniques auxquels ils font face au sein de leurs municipalités respectives, et leur vision pour l'avenir.



ENTREVUE AVEC



Bruno Marchand

Maire de la ville de Québec



Patrick Bouillé

Maire de la municipalité de Deschambault-Grondines

Photo de P. B. : Municipalité de Deschambault-Grondines

Quel est le rôle des élus municipaux ?

Le courage d'agir

Selon le maire de Québec, le rôle des élus municipaux dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques est fondamental. Et même si les élus provinciaux et fédéraux sont en position d'adopter des règles et des lois ayant une large portée, il n'en demeure pas moins que ce sont les décisions prises à l'échelle municipale qui auront un impact direct sur le quotidien de la population.

Pour cette raison, Bruno Marchand soutient que le rôle de l'élu municipal est d'exercer son leadership, ce qui exige une tête forte et des reins solides. D'ailleurs, un mot revient souvent dans le discours du maire de la ville de Québec : le courage. En tant que maire, il juge que sa responsabilité est de prendre des décisions qui bénéficieront aux citoyennes et aux citoyens d'aujourd'hui et de demain, même si celles-ci soulèvent le mécontentement

« Les élus municipaux doivent souvent faire preuve de courage. Ils doivent prendre les décisions pour le bien-être de la population et en assumer les conséquences. »

BRUNO MARCHAND

Bien sûr, c'est une position qui n'est pas toujours facile à tenir. Mais pour Bruno Marchand, c'est plus qu'un rôle : c'est une conviction. « Moi, affirme-t-il, je me suis dit que ma carrière politique ne serait pas meublée par des "si" et des "est-ce que ?", mais plutôt par des exemples concrets de décisions courageuses qu'on a prises, mon équipe et moi, pour améliorer le sort des citoyens à court terme, mais jamais au sacrifice du long terme ».

Le lien avec la communauté

Pour le maire de la municipalité de Deschambault-Grondines (2 235 habitants en 2021), les élus municipaux jouent un rôle essentiel dans la création et la préservation du lien avec leur population.

« Le principal travail du conseiller est d'être à l'écoute des citoyens et des citoyennes et d'être présent sur le territoire. L'élu doit être accessible et disponible pour les citoyens. »

PATRICK BOUILLÉ

Pour le maire, qui se dit très axé sur les communications publiques, il est tout à fait naturel que des membres de la population s'adressent directement à lui pour émettre leurs réflexions, leurs craintes ou leurs commentaires. Patrick Bouillé soutient que les relations citoyennes sont au cœur des responsabilités du conseil municipal.

« Le jour du Marché public de Deschambault, je vais faire une tournée, relate-t-il. Je peux croiser 15 à 20 personnes qui me parlent de toutes sortes de trucs et je prends des notes. Il faut être présent dans ce genre d'événement. Ça fait partie du rôle de l'élu. »



Comment informer et rallier la communauté ?

Écouter, questionner... et avancer

Les décisions prises au palier municipal ont un impact direct sur le quotidien des citoyennes et des citoyens, mais aussi sur leur santé et leur bien-être. Pour cette raison, il est impératif de les impliquer afin qu'ils comprennent et endossent les initiatives lancées par leurs élus.

Une mission qui peut s'avérer difficile, comme l'explique le maire de Québec. En effet, quand la « bonne » chose à faire implique de changer notre mode de vie, cela ne fait pas toujours l'unanimité. Dans ces situations, Bruno Marchand prône la collaboration... mais pas au détriment de la productivité.

« Chaque décision doit être expliquée pédagogiquement et surtout, sans jamais traiter les gens avec mépris, soutient-il. On doit écouter, accepter de remettre notre travail en question si nécessaire et, parfois, on doit accepter que certains citoyens ne soient pas d'accord et avancer quand même. »

Pour le maire, il est important d'informer et d'éduquer la population afin de la rallier aux actions planifiées par les élus municipaux. Néanmoins, cela ne doit pas nous empêcher de progresser. Il est primordial de garder le cap sur nos objectifs et, encore une fois, d'avoir le courage d'agir.

« On ne peut pas toujours remettre tout en question et être dans l'inertie, ajoute-t-il. Moi, je veux qu'on s'adresse à l'intelligence des gens, qu'on discute avec eux dans une relation d'égal à égal tout en posant des gestes pour l'avancement de nos projets. »

L'implication citoyenne, à la base de tout

Le maire de Deschambault-Grondines confère une grande valeur à l'implication citoyenne. « À la base, les municipalités, ce sont nos collectivités, observe-t-il. Ce ne sont ni les élus ni l'administration municipale. Ce sont les citoyens et citoyennes ». C'est pourquoi, selon lui, il est impératif d'impliquer la population dès le début, lors du lancement d'un projet municipal.

« À Deschambault-Grondines, les citoyens sont très conscients. Donc, les élus municipaux n'ont pas le choix d'être, eux aussi, très conscients. On a eu beaucoup d'implication citoyenne de la part de nos organisations locales, de nos bénévoles, etc. C'est comme ça que le conseil avance en matière d'écoresponsabilité. »

PATRICK BOUILLÉ

Depuis la pandémie, le maire a remarqué que les citoyens et les citoyennes « ont davantage besoin de s'exprimer, de sentir qu'ils font partie de la solution, qu'ils ont voix au chapitre. » Un besoin qui est entendu et compris par le conseil municipal. « On est à l'écoute de la population dans tout ce qu'on fait, affirme Patrick Bouillé. Faire davantage de consultations et impliquer les citoyens dans la prise de décision, je pense que c'est la bonne chose à faire. Qu'il soit question d'environnement ou d'autres sujets, c'est important de mettre les citoyens à l'avant-scène. »

« En matière d'environnement et de dérèglements climatiques, conclut-il, quand les citoyens sont investis, on a des projets qui sont plus portants et, surtout, plus durables. Pour y arriver, l'information, la consultation et le dialogue sont essentiels. »

DONNER UNE VOIX À LA POPULATION

En 2023, la municipalité de Deschambault-Grondines a créé un comité consultatif en environnement pour donner une voix à ses citoyennes et citoyens. Celui-ci est composé de représentants citoyens, de représentants de l'industrie et du commerce ainsi que de représentants municipaux.

Le rôle du comité est de faire des recommandations au conseil municipal sur toutes les questions qui touchent l'environnement : la protection de la biodiversité, la qualité de l'air, de l'eau potable, etc.



Comment communiquer avec les citoyennes et citoyens ?

Les bons côtés aussi, il faut en parler !

Le maire de Québec soulève un point aussi intéressant qu'important : les bonnes nouvelles sont essentielles !

« Quand on dit aux gens qu'il y a urgence, je pense qu'il faut aussi leur dire qu'il y a de l'espoir, note Bruno Marchand. Dans l'adaptation au changement climatique, il y a des choses qui peuvent être enthousiasmantes. Ce n'est pas que du négatif. On ne fait pas que bouleverser les habitudes. Ça nous permet aussi de construire des choses pour améliorer la qualité de vie des citoyens. »

Comme le souligne le maire de Québec, quand on fait de la biométhanisation, on gère les déchets différemment, on récupère du compost et on crée du gaz renouvelable. Quand on réhabilite des berges et qu'on ajoute des terrains sur le bord d'un bassin versant, on permet aux gens de profiter de ces installations pour faire du plein air de façon durable. Quand on pratique le déneigement différemment pour que les gens puissent se déplacer à pied même en hiver, on offre la santé aux gens.

Si on néglige de communiquer efficacement nos bons coups et les aspects positifs de nos initiatives, on passe à côté d'une excellente opportunité de se rallier la population.

La communication, c'est la clé !

À la mairie de Deschambault-Grondines, la ligne de conduite est claire : « communiquer, communiquer, communiquer » ! Pour la mettre en pratique, la municipalité a revitalisé ses médias sociaux, refait son site Web, créé une infolettre municipale et retravaillé son journal local.

Pour rejoindre les citoyens et ouvrir la conversation, il est essentiel de mettre sur pied une stratégie et un plan de communication. « De notre côté, explique Patrick Bouillé, on a embauché un chargé de projets en communication pour revoir le message de la municipalité. On voulait adopter un ton moins neutre, plus positif ».

« Le fait d'informer davantage les citoyennes et citoyens contribue à les conscientiser, soutient-il. Mais pour y arriver, il faut que, nous, les élus, on communique davantage, qu'on soit plus présents dans le milieu et qu'on soit plus à l'écoute. C'est une façon de penser un peu différente de ce qu'on voyait il y a 15 ou 20 ans, où le conseil avait plutôt le rôle de donner un programme politique qu'il validait d'une élection à l'autre. Maintenant, le programme politique, c'est le programme citoyen au jour le jour. »

REDORER LE BLASON DE LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE

Le maire de Deschambault-Grondines souhaite intéresser davantage les gens - et les jeunes - à la démocratie municipale, car ce sont ces mêmes personnes qui voudront peut-être, plus tard, se présenter pour occuper un siège au conseil.

« Présentement, on voit beaucoup de désaffection dans les municipalités au Québec, déplore-t-il. Les gens quittent après un, deux ou trois ans, souvent parce qu'ils trouvent ça trop difficile. Alors, le fait de travailler davantage avec les citoyens, de les impliquer davantage, c'est une des meilleures promotions qu'on peut faire pour valoriser la tâche très honorable qu'est celle de l'élu municipal. »

Comment relever les défis ?

Fonds d'adaptation aux changements climatiques

En 2022, la ville de Québec a mis sur pied un fonds visant à se préparer aux impacts des changements climatiques. En 2025, c'est 90 millions de dollars qui auront été investis dans ce fonds d'urgence. « Il faut être vraiment naïf pour penser que les changements climatiques n'auront pas d'impact, tant sur les finances que sur les ressources et les citoyens », estime Bruno Marchand. Pour lui, négliger la préparation reviendrait à sacrifier l'avenir des citoyennes et des citoyens. « On ne peut pas se permettre d'attendre que le changement nous prenne à la gorge », ajoute-t-il. En instituant ce fonds, il vise à solidifier ses bases pour affronter les impacts des changements climatiques d'un pied ferme.

Pour Bruno Marchand, la préparation n'est pas un luxe : c'est une étape essentielle de l'adaptation aux changements climatiques et elle ne peut définitivement pas se faire sans aller chercher de l'aide extérieure.

« Se préparer, c'est s'assurer d'avoir les ressources et l'expertise nécessaires. C'est avoir une bonne connaissance de l'état des lieux pour savoir comment on doit agir et ce qu'on doit améliorer ou changer pour que les citoyens subissent le moins de conséquences possible. »

BRUNO MARCHAND

Être bien préparé aura bien sûr un impact indéniable sur les finances de la ville. En effet, comme le souligne le maire, investir quand il y a urgence est toujours plus coûteux. Ainsi, la préparation a aussi pour objectif de protéger les biens de la population ainsi que les finances de leur municipalité.

« On a mis sur pied un fonds d'adaptation et de préparation aux changements climatiques parce qu'on sait que, si on ne se prépare pas, explique-t-il, si on ne garde pas des sommes, quand vont être lancés certains programmes du gouvernement du Québec, qui vont devoir être appariés, on n'aura pas l'argent et on va devoir emprunter. »

Réserve budgétaire et investissement préventif

Fait intéressant : c'est le fonds d'adaptation et de préparation aux changements climatiques de la ville de Québec qui a inspiré le maire de la municipalité de Deschambault-Grondines à mettre sur pied sa propre réserve budgétaire dédiée aux dérèglements climatiques.

« Quand on a entendu Bruno Marchand dire qu'il allait créer un fonds pour s'adapter et se préparer aux changements climatiques, raconte Patrick Bouillé, on s'est dit : "pourquoi on ne ferait pas ça nous aussi ?". On a mis 1 % de notre budget, soit 60 000 \$, dans une réserve budgétaire pour pallier les dérèglements climatiques. »

Pour le maire de la petite municipalité, même s'il ne s'agit pas d'énormes sommes, cela demeure une ressource essentielle pour faire face aux impacts imprévisibles que peuvent avoir les dérèglements climatiques au sein de sa collectivité.

« Quand il y a des rafales, du verglas ou d'autres situations extrêmes liées au climat, ça occasionne des frais supplémentaires sur le plan de la sécurité publique, explique-t-il. Alors, on peut aller piger dans cette réserve, qui se situe en dehors du budget régulier des opérations de la municipalité. C'est un fonds de prévoyance qui nous permet de ne pas être pris au dépourvu par des dépenses extraordinaires. »

En plus de ce fonds d'urgence, la municipalité a également fait l'acquisition de cinq génératrices industrielles pour pouvoir réagir adéquatement et mettre sur pied des refuges en cas de verglas persistant ou de pannes électriques qui perdurent. Selon Patrick Bouillé, l'investissement est nécessaire à la préparation. « Il faut se donner les moyens d'intervenir en cas d'urgence, soutient-il. C'est une façon d'être proactif face aux impacts des dérèglements climatiques. »

« CHANGEMENTS CLIMATIQUES » OU « DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES » ?

La municipalité de Deschambault-Grondines a fait le choix éditorial de parler de « dérèglements climatiques » plutôt que de « changements climatiques ». Pourquoi ?

« Les changements climatiques, c'est neutre comme terme, explique Patrick Bouillé. En utilisant les termes "dérèglements climatiques", on reconnaît les impacts liés à cette situation et ça nous pousse à agir. Ça prend des images fortes pour nous amener à bouger. »

**À NOTER**

Pour en savoir plus sur l'implantation d'un plan climat, consultez la boîte à outils en page 52 !

Comment passer à l'action ?

Le plan climat, un outil prioritaire

Le plan climat est l'outil que le gouvernement du Québec incite les municipalités à utiliser afin d'accélérer la transition climatique sur le plan local. Voir page 14. Il permet de cibler des objectifs clairs et ensuite de mettre en œuvre des mesures efficaces.

Néanmoins, selon Bruno Marchand, « quand vient le temps d'intégrer un plan climat dans une municipalité, le premier défi, c'est une volonté politique réelle ». En effet, un plan climat n'est pas un projet de petite envergure qu'on avance à temps perdu.

« Mettre sur pied un plan climat ambitieux, estime-t-il, capable de rallier les gens grâce à de l'éducation, de la sensibilisation et de la mobilisation, mesurer ses actions, recenser ses effets et corriger ce qui ne marche pas, c'est énormément de travail. »

Mais un plan climat, ce n'est pas que la mise en œuvre de projets. Il faut également analyser les retombées de ceux-ci et en partager les impacts avec la population.

« Pour obtenir les résultats, ajoute-t-il, les communiquer et donner le goût aux gens d'embarquer, il faut en faire une priorité. Ça prend un engagement de la part de l'administration de le mettre en place, le planifier, l'organiser, l'exécuter, le mesurer et le contrôler. »

Le parc éco-industriel Thérèse-Sauvageau

La municipalité de Deschambault-Grondines se distingue par son parc éco-industriel, un excellent exemple de développement industriel qui s'inscrit dans une vision stratégique durable.

« Au parc éco-industriel Thérèse-Sauvageau, explique Patrick Bouillé, la dynamique est différente. On a changé notre façon de penser le développement industriel. L'objectif est de créer un parc qui vient nourrir l'écosystème plutôt que le détruire. »

« Au lieu de déboiser le parc et de vendre n'importe quel terrain à n'importe qui et d'imposer des compensations aux industries acheteuses, explique-t-il, on a engagé un agent de développement industriel pour prospecter les entreprises qu'on souhaite voir s'établir chez nous, celles qui s'inscrivent dans notre vision stratégique. On place les industries en fonction des caractéristiques naturelles à préserver dans le parc afin d'avoir le moins d'impact environnemental, par exemple, en protégeant les milieux humides ou en évitant de dynamiter des crêtes rocheuses. »

Selon le maire de Deschambault-Grondines, cette vision stratégique représente « la nouvelle façon de voir le développement industriel quand on pense aux dérèglements climatiques et qu'on veut faire notre part en tant que municipalité ».

Comment s'adapter ?

Aménagement urbain pour aujourd'hui et demain

Pour le maire de la ville de Québec, optimiser l'aménagement urbain est une bonne façon d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens d'aujourd'hui, tout en contribuant à celle des générations suivantes. Souvent, ces initiatives ont également l'avantage d'agir sur plusieurs fronts.

« Il y a des éléments sur lesquels on peut plus rapidement avoir un impact, affirme-t-il. Par exemple, on peut contrer un îlot de chaleur en aménageant le terrain différemment, en y plantant des arbres et des arbustes et en créant des zones d'ombre. Il n'en demeure pas moins que la chaleur va continuer d'augmenter à certaines périodes de l'année. Les arbres qu'on va planter vont nous aider à réduire la chaleur globalement, mais aussi, à faire en sorte que les gens qui vivent dans des îlots de chaleur soient capables de passer à travers les grandes canicules. »

Achat local et services de proximité

Selon Patrick Bouillé, chaque municipalité a un avantage à utiliser ses ressources naturelles et à mettre en valeur ses producteurs locaux pour s'adapter aux dérèglements climatiques. C'est d'ailleurs ce qui se fait à Deschambault-Grondines.

« Il faut savoir utiliser les caractéristiques de notre territoire. Chez nous, c'est un milieu agroforestier qui comporte beaucoup de cultivateurs. On a de plus en plus de fermes maraîchères, alors il faut en tirer profit. C'est une ressource extraordinaire ! »

PATRICK BOUILLÉ

En effet, on sait tous que l'achat local est une bonne façon de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Pour Patrick Bouillé, c'est le nerf de la guerre.

L'achat local, c'est une façon de réduire notre empreinte écologique en tant que citoyens et citoyennes. Depuis presque 20 ans, le Marché public de Deschambault fait la promotion des producteurs de la région. La municipalité encourage cette initiative en étant un de ses commanditaires et en faisant partie de son comité d'administration. « Ça évite à nos citoyennes et citoyens d'avoir à se déplacer dans les grandes villes pour avoir accès à des produits sains et ça valorise nos fermes maraîchères locales. »



Quels sont vos enjeux particuliers ?

À grandes ressources, grandes responsabilités

Selon le maire de la ville de Québec, entre une petite et une grande municipalité, les enjeux liés aux changements climatiques sont les mêmes, mais l'échelle diffère. Toutefois, Bruno Marchand soutient que les plus grandes villes ont un rôle différent à jouer.

« En tant que municipalité d'envergure, on a accès à des experts et, bien sûr, à plus de ressources qu'une petite municipalité. Pour cette raison, notre rôle de leader doit être encore plus fort. »

BRUNO MARCHAND

En effet, ce ne sont pas toutes les municipalités de la province qui ont les moyens, comme la ville de Québec, de mettre sur pied une usine de biométhanisation. En menant à bien de tels projets d'envergure, les plus grandes villes contribuent au bien-être collectif.

Outre la mise à profit de leurs capacités financières, le leadership des grandes municipalités peut également se transmettre à travers leur visibilité médiatique. En partageant leurs initiatives novatrices dans les médias, les maires et mairesses peuvent agir à titre de figures de proue et ainsi contribuer à faire évoluer la perception générale du public par rapport aux mesures d'adaptation. Les récits inspirants de nos municipalités ont le pouvoir de transformer le discours ambiant !

Néanmoins, ceci n'empêche pas des petites municipalités de jouer un rôle de leader. « Prenons le maire de Prévost, ajoute-t-il. Sa ville n'a peut-être pas les mêmes ressources que Montréal, ou que Laval, mais il est quand même capable de se positionner et de poser des gestes courageux. »

Voir l'encadré suivant

VILLE DE PRÉVOST : L'ÉCO-CONTRIBUTION POUR RÉDUIRE LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

En 2022, la ville de Prévost est devenue la première municipalité au Québec à exiger une redevance, appelée éco-contribution, à l'achat de divers articles à usage unique. Les commerces qui vendent des bouteilles d'eau et du liquide lave-glace en contenants de plastique ont aussi l'obligation d'offrir des options en vrac aux consommateurs.

L'objectif est d'offrir aux citoyens des alternatives pour réduire la consommation de plastique et la quantité de matières résiduelles à traiter par la Ville. Les redevances sont accumulées dans un fonds municipal servant exclusivement à mettre sur pied des projets visant la réduction des matières.

S'allier pour mieux servir la communauté

Pour le maire de Deschambault-Grondines, la meilleure façon pour les plus petites municipalités de suppléer à leurs ressources plus modestes est de joindre leurs forces.

« Pour les plus petites municipalités, la collaboration intermunicipale est la solution. Entre petites municipalités au Québec, il faut se serrer les coudes et mettre en place des services régionaux, qui sont patronnés par la MRC. »

Pour appuyer ses dires, il donne comme exemple la Corporation de transport régional financée par la MRC de Portneuf et par le ministère des Transports. Cette collaboration a permis de mettre en place un service de transport adapté aux besoins des citoyennes et citoyens de toutes les municipalités de la MRC.

Auparavant, Deschambault-Grondines avait aussi son propre service d'incendie. Récemment, elle a décidé de combiner ce service avec celui d'autres municipalités. « Ça nous permet d'être plus efficaces et proactifs quand il y a des situations extrêmes et d'offrir un meilleur service aux citoyens », soutient Patrick Bouillé.



Quel regard portez-vous sur l'avenir ?

Un défi motivant, un message d'espoir

« Bâtir le Québec pour la suite des choses, c'est aussi accepter, même si le défi est grand, qu'il n'y a rien d'impossible. C'est un défi motivant. Il y a des décisions courageuses qui sont prises au sein des municipalités partout au Québec et ça, honnêtement, ça insuffle de l'espoir. On n'est pas à attendre la fin du monde. On est en mouvement pour trouver des solutions et on va y arriver. »

« Pour contrer le discours ambiant lié à l'écoanxiété, on a le devoir moral d'être proactif et de démontrer qu'il y a encore quelque chose à faire. Il y a plein de choses qu'on peut faire pour améliorer la situation et, dans cette optique, chaque petit geste est important. Ensemble, on peut diminuer notre empreinte écologique et ralentir le réchauffement climatique à l'échelle planétaire. »

PATRICK BOUILLÉ



5 domaines d'action pour lutter et s'adapter aux changements climatiques

Face à l'urgence climatique, les municipalités québécoises se retrouvent à la croisée des chemins. Entre inondations, vagues de chaleur et perte de biodiversité, les défis sont nombreux et complexes. Pourtant, les collectivités du Québec disposent également d'une panoplie de leviers pour affronter ces enjeux tout en s'adaptant aux nouvelles réalités imposées par les changements climatiques.

Cet article se penche sur les stratégies que peuvent mettre en œuvre les municipalités, en s'appuyant sur les réflexions de trois spécialistes du milieu. De l'aménagement du territoire à l'agriculture, en passant par le verdissement et la mixité fonctionnelle, nous explorerons comment les municipalités peuvent non seulement s'adapter, mais aussi prospérer dans ce monde en pleine mutation.

LA CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS MUNICIPAUX FAVORABLES À UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE VOUS INTÉRESSE ?

Vous trouverez sur agoramunicipale.ca des contenus et outils pratiques, des études de cas inspirantes et de l'information sur les financements disponibles.



ENTREVUE AVEC



Jeanne Robin

Directrice principale de Vivre en Ville



Sonia Hachem

Spécialiste en recherche et transfert des connaissances chez Ouranos



Mikael St-Pierre

Coordonnateur au Caucus écologiste municipal

Voir la présentation des spécialistes en page 30.

JEANNE ROBIN

La directrice principale de Vivre en Ville est spécialiste en développement urbain durable. Titulaire d'une maîtrise en aménagement du territoire de l'Université Laval, elle est aussi conférencière et formatrice.

Jeanne Robin possède plus de 20 ans d'expérience en recherche, rédaction, communication, sensibilisation et gestion de projets et a mené plusieurs initiatives de sensibilisation, en plus de coordonner la rédaction de nombreux guides de bonnes pratiques.

À PROPOS DE VIVRE EN VILLE

L'organisation d'intérêt public contribue au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération, et ce, partout au Québec.

Vivre en Ville a pour mission de stimuler l'innovation et d'accompagner les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, tout en respectant la capacité des écosystèmes.

SONIA HACHEM

Cette spécialiste en recherche et transfert des connaissances d'Ouranos est une géographe spécialisée en cartographie et télédétection. Titulaire d'un doctorat en Sciences géographiques de l'Université Laval, elle détient également un diplôme en pédagogie de l'enseignement supérieur.

Sonia Hachem a travaillé comme chercheuse postdoctorale avec l'Université Laval, l'Université Waterloo et l'Agence spatiale européenne, en plus d'enseigner au niveau collégial. Elle est très investie face aux changements climatiques et passionnée par le développement durable.

À PROPOS D'OURANOS

Ouranos a pour mission d'aider la société québécoise à mieux s'adapter aux changements climatiques en assurant les liens et la cohésion entre le milieu scientifique et les acteurs de l'adaptation.

Proposant une approche de leadership partagé, Ouranos a pour objectif de favoriser un environnement de recherches évolutives où chaque acteur s'approprié les différents enjeux et contribue activement à leurs solutions.

MIKAEL ST-PIERRE

Coordonnateur du Caucus écologiste municipal, Mikael St-Pierre est urbaniste et designer urbain. Titulaire d'un diplôme de troisième cycle de l'École nationale d'administration publique et d'une maîtrise en design de l'environnement, il est également chargé de cours au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal.

Défenseur de l'urbanisme communautaire, Mikael St-Pierre se spécialise dans le développement et la promotion de pratiques innovantes en matière d'aménagement et de mobilité.

À PROPOS DU CAUCUS ÉCOLOGISTE MUNICIPAL

Le Caucus écologiste municipal est un réseau non partisan destiné aux personnes élues souhaitant s'engager dans la transition écologique des collectivités québécoises.

L'organisation a pour objectif d'activer le partage, la collaboration et le pouvoir d'agir afin d'accélérer la transition écologique au sein des municipalités, en plus de collaborer avec les membres de la société civile pour favoriser la synergie entre les acteurs de la transition au Québec.



Les élus municipaux, au cœur de l'action... et des décisions

À la fois pédagogues et porte-étendards, leaders et décideurs, les membres d'un conseil municipal sont en première ligne des aléas du climat. C'est donc à eux qu'il revient de s'assurer que la lutte et l'adaptation aux changements climatiques soient placées au cœur de leurs priorités.

Comment nos spécialistes perçoivent-ils le rôle des élus municipaux en matière de lutte et d'adaptation aux changements climatiques ?

Des piliers de la cohérence

« Les élus peuvent être les gardiens de la cohérence, soutient Jeanne Robin, en s'assurant que tout ce que la municipalité met en œuvre tienne compte des changements climatiques. Quand elle fait des investissements, quand elle met en place des programmes, elle doit toujours penser à la résilience, à l'adaptation et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. »

Des exemples de rigueur

« Les élus ont la responsabilité de faire preuve de rigueur, explique Sonia Hachem. Souvent, les élus vont se retrouver avec plusieurs solutions pour un enjeu particulier. Mais choisir la bonne solution, ça ne se fait pas au coin d'une table. On doit passer à travers un processus rigoureux pour réussir à choisir la mesure qui va être à la fois efficace à court terme et à long terme, mais qui va aussi éviter de transférer la vulnérabilité à quelqu'un d'autre. »

Des figures multidisciplinaires

« Les élus ont un rôle de facilitateurs au sein d'une administration, observe Mikael St-Pierre. Ils ont le rôle d'informer et même, parfois, d'éduquer sur les raisons pour lesquelles on prend certaines décisions. Ils jouent un rôle de décideurs, évidemment. Mais aussi, les élus exercent un rôle de leadership, voire d'influence. Un élu peut être un ambassadeur dans sa communauté. »

1

Urbanisme et aménagement du territoire

Toutes les mesures prises en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme peuvent être mises à profit dans l'action climatique. Les bonnes pratiques dans ce domaine se divisent en deux volets : l'adaptation aux changements climatiques et la réduction de l'empreinte carbone.

Volet adaptation : pour un territoire plus résilient

Selon Jeanne Robin, une des principales clés en aménagement du territoire pour réduire la vulnérabilité et améliorer la résilience de nos milieux de vie consiste à limiter l'exposition aux conséquences des changements climatiques en préservant les actifs naturels, comme les terres agricoles et les milieux humides. Pour y arriver, on doit prioriser la sobriété territoriale. « Il faut s'assurer de s'étaler le moins possible sur le territoire, explique Jeanne Robin. Quand on utilise moins de territoire, on limite notre exposition aux aléas du climat et on préserve nos actifs naturels. »

« Dans les milieux bâtis, ajoute-t-elle, on peut augmenter la résilience en construisant de nouvelles infrastructures naturelles et en adaptant les bâtiments grâce à des designs qui protègent mieux de la chaleur ou à des matériaux qui résistent plus facilement à certains aléas climatiques. »

Selon la directrice principale de Vivre en Ville, on ne peut plus compter uniquement sur les infrastructures grises, comme les routes, les égouts, les réseaux d'approvisionnement en eau, les ponts, les trottoirs, etc. « Leur mise en place peine souvent à être équitable et souvent, déplore-t-elle, elles n'arrivent pas à s'adapter durablement. Ce n'est pas avec ce type d'infrastructures qu'on va créer des milieux de vie plus résilients face aux changements climatiques [Voir l'encadré](#) . On y arrivera plutôt en misant sur les infrastructures naturelles et l'adaptation du cadre bâti, ce qui se fait souvent à moindre coût et avec davantage de bénéfices. »

Volet réduction : place aux infrastructures vertes !

L'urbanisme a son rôle à jouer dans la réduction de l'empreinte carbone d'une municipalité. En effet, les infrastructures vertes permettent non seulement de rendre les milieux de vie plus agréables, mais elles apportent

aussi des bénéfices à plus long terme dans le cadre général du verdissement, que nous aborderons plus loin dans cet article. « Quand on met en place des infrastructures vertes avec une approche équitable, ça bénéficie à toute la population et, souvent, c'est plus efficace à long terme », soutient Jeanne Robin.

De manière générale, cette dernière invite les municipalités à « réviser la façon dont on conçoit nos bâtiments pour améliorer leur efficacité énergétique, éviter les énergies fossiles pour les nouveaux bâtiments et rénover progressivement notre parc résidentiel, commercial et institutionnel afin d'améliorer son efficacité énergétique ».

QUELQUES DÉFINITIONS

Un milieu de vie résilient est un milieu qui s'est préparé à faire face aux impacts des changements climatiques pour minimiser les aléas climatiques et mieux se rétablir après avoir vécu un de ces épisodes.

Les infrastructures grises désignent l'ensemble des installations publiques aménagées dans les milieux de vie pour répondre aux besoins physiques de la population et à ses déplacements.

Par exemple : routes, ponts, trottoirs, égouts, aqueducs, etc.

Les infrastructures vertes désignent l'ensemble des aménagements (qu'ils soient de petite ou de grande envergure) intégrant des éléments de la nature pour améliorer la qualité de l'environnement et des milieux de vie.

Par exemple : jardins de pluie, toits verts, arbres, trottoirs perméables, etc.

2

Verdissement et lutte aux îlots de chaleur

Quand on aborde avec Sonia Hachem les concepts de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur, elle tient à préciser. « Le verdissement, c'est une solution d'adaptation, explique-t-elle. L'îlot de chaleur, c'est un enjeu. Pour répondre à cet enjeu, il existe différentes solutions d'adaptation, dont le verdissement. »

Le verdissement, une solution d'adaptation aux bénéfices pluriels

En effet, bien que le verdissement des espaces de vie contribue à lutter contre les chaleurs extrêmes, ce n'est pas là son unique bienfait. « Le verdissement est une solution d'adaptation aux multiples bénéfices, soutient Sonia Hachem. Les arbres offrent de l'ombrage et font baisser la température ambiante. Les systèmes racinaires aident à gérer les eaux de pluie. Toute plante qui croît contribue à diminuer les gaz à effet de serre (GES). De manière générale, les espaces verts ont un effet antistress. Ce sont des bénéfices qui se calculent à court, moyen et long terme. »

Néanmoins, il ne s'agit pas là que d'un projet de paysagement; c'est une initiative d'envergure. « Le verdissement, c'est plus que de simplement planter un arbre, précise la géographe. Ça consiste à reproduire une biodiversité et créer un écosystème. »

Lutte aux îlots de chaleur : une question d'équité

Un des impacts des changements climatiques qu'on peut tous ressentir au Québec est celui des températures extrêmes. Les étés battent des records de chaleur et, malheureusement, cela ne semble pas vouloir s'améliorer dans les prochaines années. Pour cette raison, la lutte aux îlots de chaleur - et à la chaleur extrême en général - demeure un enjeu prioritaire en matière d'adaptation des milieux de vie.

Toutefois, cela soulève aussi une question d'équité au sein de la population. « Quand on parle de se rafraîchir grâce à la technologie, comme les thermopompes ou les climatiseurs, explique Jeanne Robin, on se rend compte que, souvent, ce sont les personnes les plus vulnérables qui sont pénalisées. Alors que, par exemple, si on plante des arbres dans une rue, c'est favorable à tout le monde. »

« Le verdissement permet de refroidir globalement la température ambiante, poursuit-elle. Alors que, si les personnes qui en ont les moyens s'équipent toutes d'un climatiseur, ça fait grimper la température ambiante et celles qui n'en sont pas équipées, elles, ne peuvent plus se rafraîchir en ouvrant les fenêtres. »

JEANNE ROBIN



Ainsi, lorsqu'on cherche à rafraîchir nos espaces de vie, le verdissement demeure l'option la plus durable et, surtout, la plus équitable pour toutes les sphères de la population.

3

Mobilité durable et mixité fonctionnelle

Pour réduire le bilan carbone d'une municipalité, il est essentiel d'impliquer la population, mais surtout, de lui donner la capacité de contribuer à ces efforts. Dans cette optique, la mixité fonctionnelle et la mobilité durable vont de pair.

D'un côté, la mixité fonctionnelle vise à réduire les distances à parcourir pour accéder aux différents services offerts au sein de la communauté. De l'autre, la mobilité durable permet de limiter l'usage de la voiture au quotidien.

LA MIXITÉ FONCTIONNELLE

La **mixité fonctionnelle** consiste à revoir l'utilisation de l'espace sur un territoire donné afin d'y regrouper différentes fonctions (résidentielles, commerciales, culturelles, administratives, industrielles) dans un même ensemble urbain.

Favoriser le transport actif et en commun

Le transport en commun peut sembler une option évidente pour adopter un mode de vie plus durable. Néanmoins, cette solution n'est pas adaptée à tous les types de municipalités. « C'est plus facile et plus efficace d'implanter un service de transport en commun dans des milieux suffisamment denses pour assurer une fréquence intéressante et offrir des parcours diversifiés, remarque Jeanne Robin. En milieu rural ou dans les municipalités plus étendues, la mobilité durable pose un défi différent. »

Voir *Les régions raffolent du transport en commun « à la demande »* en page 48

Un défi différent, mais certainement pas impossible à relever. Pour les petites villes et les villages, la mobilité durable se définit plutôt par un aménagement urbain favorisant le déplacement à pied ou à vélo. Ces municipalités pourraient même envisager la mise en place d'un service d'autopartage, selon Jeanne Robin.

Retrouver les cœurs de collectivité

C'est ainsi qu'entre en scène la mixité fonctionnelle. « Renforcer les cœurs villageois, abonde Jeanne Robin, c'est une clé de la mobilité durable. On peut le faire en y amenant la plus grande partie des services, des commerces et des équipements collectifs, mais aussi, en tentant de concentrer la population à une certaine proximité du noyau villageois. »

La mixité fonctionnelle est intéressante tant sur le plan de l'efficacité énergétique que de la synergie économique. « Par exemple, explique Jeanne Robin, on sait que 1 000 pieds carrés de bureaux peuvent faire vivre 150 pieds carrés de commerce. Si ces bureaux et ces commerces sont installés à proximité des quartiers habités, l'offre de services qui est soutenue par les bureaux va aussi bénéficier à la population résidente. »

Pour encourager la mixité fonctionnelle, une municipalité doit identifier les secteurs qui détiennent le potentiel d'accueillir ce type d'activités et limiter les zones du territoire où elles sont autorisées.

On peut aussi utiliser les principes de l'écofiscalité pour instaurer des réglementations qui vont, par exemple, limiter la taille des épiceries. Ce faisant, on favorise l'implantation de petites épiceries dans chaque quartier et on réduit la distance que les gens ont à parcourir pour leurs achats quotidiens.

L'ÉCOFISCALITÉ

L'**écofiscalité** « regroupe un ensemble d'instruments économiques visant à décourager les activités nuisibles à l'environnement ou à encourager les activités qui lui sont favorables et à en stimuler l'innovation »¹⁰.

- Exemples de mesures incitatives : crédits et exonérations d'impôt, droits, consignes, etc.
- Exemples de mesures dissuasives : taxes, permis, redevances, etc.

¹⁰ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Mesures écofiscales*, [En ligne], 2024.

4

Économie circulaire et de proximité

L'économie circulaire est un principe aux bienfaits multiples. En plus de tisser des liens au sein d'une collectivité et de permettre un meilleur partage des ressources, elle favorise la récupération et la revalorisation des biens. Ainsi, l'économie circulaire est un incontournable en matière d'initiatives durables.

Quant à l'économie de proximité, elle fait écho aux notions d'urbanisme, d'aménagement de territoire et de mixité fonctionnelle mentionnées plus tôt.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire vise à « optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités »¹¹.

Elle s'oppose à l'économie linéaire, où « les ressources sont extraites puis utilisées pour fabriquer des produits qui seront ensuite livrés, consommés puis jetés, sans prise en compte de la capacité de support des écosystèmes »¹².

En économie circulaire, les rebuts d'une activité de production deviennent la matière première d'une autre. Par exemple, on peut encourager :

- la revalorisation d'articles de seconde main ;
- le recyclage et le compostage des matières ;
- l'usage collectif de biens partagés.

Achat local = achat écoresponsable

Comme le mentionnait Patrick Bouillé, maire de la municipalité de Deschambault-Grondines, dans l'article *Lutte et adaptation aux changements climatiques : point de vue d'élus en 9 questions* à lire en page 20, quand une municipalité met en valeur les producteurs présents sur son territoire et encourage l'achat local, c'est toute la communauté qui en ressort gagnante.

« De plus en plus de municipalités développent des programmes d'achat responsable en encourageant l'achat local et d'achat chez les commerçants et les fournisseurs de services de leur noyau villageois, détaille Jeanne Robin. Ces programmes sont vraiment intéressants, car ils favorisent l'économie locale, ils créent un sentiment d'appartenance et limitent les déplacements. »

5

Agriculture urbaine et rurale

Impossible de parler de commerce local sans parler d'agriculture. Qu'elle soit urbaine ou rurale, l'agriculture joue un rôle important dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques sur le plan municipal.

Voir Montréal : capitale mondiale de l'agriculture urbaine en page 48

Selon Mikael St-Pierre, les personnes du monde agricole sont des partenaires précieux qu'il ne faut surtout pas négliger quand vient le temps d'implanter de nouvelles initiatives écoresponsables au sein d'une municipalité.

« Quand on parle de préservation de l'environnement, de patrimoine naturel, de terres agricoles, soutient-il, on a des alliés naturels qui peut-être ne sont pas attirés de prime abord par les causes environnementalistes, mais qui peuvent être d'un grand soutien. En faisant preuve de leadership, les élus pourraient se les rallier. »

¹¹ QUÉBEC CIRCULAIRE, *Concepts et définitions* [En ligne], 2023.

¹² OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Vitrine linguistique*, [En ligne], mise à jour en 2022.

Plus de serres urbaines, moins de GES

L'agriculture urbaine permet de produire de la nourriture à l'échelle locale, même dans les grands centres urbains. C'est une façon créative de limiter les déplacements des résidents ainsi que le transport des aliments, ce qui permet de réduire les émissions de GES associées à l'alimentation.

Sonia Hachem y voit une solution d'adaptation semblable au verdissement. « Le fait d'avoir de l'agriculture sur les toits, comme c'est le cas à Montréal, explique-t-elle, ça diminue la chaleur du bâtiment. Ça a donc un effet positif pour contrer les îlots de chaleur. »

Jeanne Robin, quant à elle, considère l'agriculture urbaine comme un élément d'une vision plus large en matière d'agriculture. « Prévoir des sites d'agriculture urbaine fait partie de la stratégie, estime-t-elle, et protéger le territoire qui se retrouve en périphérie d'une municipalité, ça encourage la production locale et ça favorise la création de circuits courts. »

Le territoire agricole : un actif stratégique

On pourrait croire que les terres servant à l'agriculture ne représentent pas une source d'inquiétude au Québec. Certains ne semblent même plus savoir quoi en faire ! Pourtant, Jeanne Robin lève le drapeau rouge : il faut protéger nos territoires agricoles.

« En matière d'agriculture, affirme-t-elle, le plus beau choix que peut faire une municipalité, c'est de s'assurer de protéger les terres agricoles qui sont présentes sur son territoire pour préserver la capacité de production locale. »

« Dans un contexte de changements climatiques, c'est particulièrement crucial de protéger le territoire agricole. Celui-ci devient un actif stratégique. »

JEANNE ROBIN

« On sait que sur le plan mondial, poursuit-elle, les capacités de production agricole peuvent être compromises par des sécheresses ou des inondations. On peut prévoir que les changements climatiques auront des impacts sur les circuits d'approvisionnement. Les terres agricoles du Québec, particulièrement celles qui sont près des collectivités, représentent un actif stratégique qu'il faut absolument préserver. »

Selon la directrice principale de Vivre en Ville, la protection des territoires agricoles demeure une responsabilité collective qui, si elle n'est pas prise au sérieux, met à risque les générations futures.

« Localement, commente-t-elle, quand on a beaucoup de terres agricoles, on peut être tenté de sacrifier quelques hectares en se disant que ça ne fera pas beaucoup de différence. Mais ces quelques hectares-là, multipliés par 1 000 municipalités au Québec, ça fait une grosse perte de territoire agricole. »



Adapter sa municipalité, un jour à la fois

La lutte et l'adaptation aux changements climatiques demandent beaucoup de flexibilité, une bonne dose d'innovation et une grande capacité de résilience. Toutefois, lorsqu'on garde le cap sur nos objectifs et qu'on s'entoure des bonnes personnes, on peut non seulement préserver l'intégrité de nos municipalités, mais aussi, les améliorer.

Et, comme le dit si bien Jeanne Robin : « Lutter contre les changements climatiques, c'est une obligation, mais ce n'est pas une punition. C'est une façon de transformer nos milieux de vie pour le mieux ».

SOUS LES PAVÉS : HISTOIRE À SUCCÈS DE MOBILISATION CITOYENNE

Sous les pavés est une initiative du Centre d'écologie urbaine (CEU) visant à déminéraliser à la main et de manière participative des espaces publics au Québec. Ce projet démontre avec brio l'importance de la participation citoyenne lorsqu'on désire instaurer des pratiques d'adaptation aux changements climatiques au sein d'une municipalité.



ENTREVUE AVEC



Raphaëlle Dufresne

Coordonnatrice de projets et développement
au Centre d'écologie urbaine

Déminéraliser pour mieux s'adapter

L'urbanisation a mené à la minéralisation de nos espaces de vie et ainsi, à l'imperméabilisation du sol, ce qui réduit l'infiltration de l'eau et perturbe son cycle naturel. S'ensuit une augmentation des refoulements d'égouts, des inondations et des surverses d'eaux usées dans les cours d'eau, ce qui entraîne une hausse des coûts de traitement de l'eau et une diminution de la qualité de l'eau potable.

La déminéralisation consiste donc à remplacer des zones pavées par des infrastructures vertes afin de réduire le volume des eaux de ruissellement envoyé aux égouts. Dans le cadre du projet *Sous les pavés*, on a invité la population à participer à des sessions collectives de dépavage à la main, pour ensuite planter les végétaux.



Photo : Laurianne Gervais - Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Sensibilisation, mobilisation, consolidation

Sous les pavés est un exemple de réussite en matière de participation citoyenne. Pour Raphaëlle Dufresne, le secret du succès réside dans l'implication des membres de la communauté à chaque étape du processus.

« On commence par se doter d'objectifs communs, explique-t-elle, afin de bien comprendre le milieu dans lequel on va réaliser notre projet. Ensuite, on invite la population à nous parler des défis qu'elle vit dans son quartier pour voir comment on pourrait transformer l'espace asphalté afin de mieux répondre à ses besoins. Après avoir fait les premiers plans de réaménagement, on retourne vers la communauté pour les valider. »

Puis, vient le moment de retirer l'asphalte et de planter des végétaux. Plus que du simple travail manuel, cette étape est essentielle à la réappropriation de l'espace par la communauté, selon Raphaëlle Dufresne. C'est d'ailleurs le premier pas vers une implication plus profonde de la population envers sa municipalité.

**SOUS LES PAVÉS :
HISTOIRE À SUCCÈS
DE MOBILISATION CITOYENNE
(SUITE)**

« La planification participative, soutient-elle, permet de mobiliser la population et de développer un sentiment d'appartenance qui l'encouragera à s'impliquer dans toutes les autres actions de sa municipalité liées à la lutte et à l'adaptation aux changements climatiques. »

Les projets misant activement sur la participation citoyenne ont le pouvoir d'inspirer les membres de leur communauté et même au-delà de celle-ci.

Ainsi, en impliquant de manière active la population dans vos initiatives de lutte et d'adaptation aux changements climatiques, vous pourriez servir de modèle aux autres municipalités du Québec.

« Quand les médias s'y intéressent, d'autres décideurs en entendent parler, ce qui peut les motiver à embarquer dans le mouvement et à passer à l'action dans leur municipalité. »

RAPHAËLLE DUFRESNE



Photo : Laurianne Gervais - Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Pour une adaptation durable et équitable de nos municipalités

Si les dérèglements climatiques touchent tous les membres d'une communauté, ils n'en subissent pas les impacts de façon équitable. En effet, les personnes les plus vulnérables sont souvent celles qui sont les plus durement affectées par les aléas du climat.

La transition écologique : plus qu'une question de climat

Dans le passé, on a souvent perçu l'action face aux changements climatiques uniquement du point de vue environnemental. Aujourd'hui, on comprend que l'adaptation aux changements climatiques touche aussi toutes les sphères de la société.



ENTREVUE AVEC



Sophie L. Van Neste

Professeure, Institut national de la recherche scientifique (INRS)

Photo : Myriam Kessiby

« Il existe des inégalités sur les territoires, affirme Sophie Van L. Neste, tant dans l'accès aux services qu'aux infrastructures. Quand on remonte dans l'histoire d'un territoire, on voit souvent qu'il y a certains secteurs (et certaines populations) qui sont systématiquement désavantagés. On doit donc dépasser cette approche universaliste qu'on a souvent tendance à utiliser. Si on veut l'équité, on doit vraiment cibler les populations et les secteurs qui sont marginalisés. »

C'est ici que la transition socioécologique entre en jeu. Ce principe vise à transformer nos milieux de vie pour en faire des espaces plus résilients et mieux adaptés aux impacts des dérèglements climatiques, et ce, de façon équitable pour tous les membres de la société.

Comment l'action citoyenne, l'environnementalisme du quotidien et le leadership de démocratisation nourrissent-ils la transition socioécologique sur le plan municipal ? C'est ce que nous découvrons dans cette entrevue avec la professeure Sophie L. Van Neste, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS).

PRE SOPHIE L. VAN NESTE

La professeure Sophie L. Van Neste est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en action climatique urbaine et chercheure principale du Labo Équité Climat.

Possédant un doctorat en études urbaines de l'INRS, un postdoctorat en géographie de l'Université Clark et un postdoctorat en sociologie politique de l'Université de Montréal, elle est également professeure-chercheure en études urbaines à l'INRS.

Sophie L. Van Neste étudie les processus de gouvernance urbaine et d'action collective, la justice climatique et l'équité dans l'adaptation aux changements climatiques, l'engagement politique et la participation dans la transition socioécologique en milieux urbains. Bien que passionnée par la recherche, elle est également très engagée sur le terrain.

« La transition socioécologique vient positionner l'équité au cœur de l'action afin d'en faire un processus démocratisé où tous peuvent participer de manière égale à la transformation de leur milieu de vie. »

SOPHIE L. VAN NESTE

La transition socioécologique à l'échelle municipale

Lorsqu'on souhaite entamer une transition socioécologique au sein d'une municipalité, on doit d'abord procéder à un certain travail d'introspection et de réflexion, explique Sophie L. Van Neste.

« La première étape pour entamer une action climatique qui est juste, explique la professeure, consiste à reconnaître que nous ne sommes pas tous égaux face aux changements climatiques. La deuxième étape, c'est de réaliser qu'en mettant en place nos politiques climatiques sur le plan municipal, on peut exacerber les inégalités. »

En effet, il est toujours important de se questionner sur les conséquences que peuvent avoir nos politiques sur les personnes en situation de précarité, qui sont déjà désavantagées en matière de logement ou par la façon dont on construit nos villes, et ce, même si, de prime abord, ces politiques sont bien intentionnées, comme celles liées au verdissement ou aux architectures vertes.

« Finalement, conclut-elle, on doit reconnaître les legs d'un développement urbain inégal dans le passé de notre municipalité et se mettre dans une posture de réparation. »

La réparation demeure une notion que nous sommes encore réticents à aborder au Québec, selon Sophie L. Van Neste, mais qui demeure néanmoins essentielle afin d'avancer dans notre transition socioécologique.

Les infrastructures de soutien social

Si le cadre bâti est important, l'aspect social l'est tout autant. Pour cette raison, les infrastructures de soutien social sont des piliers incontournables de notre communauté.

LES INFRASTRUCTURES SOCIALES

Les infrastructures sociales désignent « les arrangements organisationnels et les investissements volontaires relatifs aux structures, aux relations et aux systèmes sociaux qui permettent à la société de créer un monde juste, résilient, équitable et durable »¹³.

¹³ STRANDBERG, Coro (2017).



Photo : François Grenier

« Souvent, les infrastructures sociales ne sont pas incluses dans notre vision de transition écologique. Pourtant, elles sont au cœur de la transformation. »

SOPHIE L. VAN NESTE

Les infrastructures de soutien social comprennent les services de soutien communautaire et de santé, comme les centres communautaires et les hôpitaux, mais aussi les bibliothèques, les parcs et même les ruelles. Elles représentent les lieux et équipements publics qui contribuent à nourrir un milieu de vie sur le plan social.

Lorsque les conditions climatiques s'intensifient, ces lieux peuvent être d'un grand secours pour certains membres de la population. Lorsqu'il fait chaud, les parcs avec des arbres matures ou les établissements publics climatisés offrent une fraîcheur plus que bienvenue.

Quand une municipalité traverse une situation d'urgence, les hôpitaux sont bien sûr sollicités, mais, souvent, on utilisera également les écoles et autres bâtiments publics pour accueillir la population sinistrée. Dans cette optique, les infrastructures sociales se doivent d'être mises à profit lorsqu'on cherche à s'adapter en tant que municipalité.

« En cas de canicule ou d'inondation, explique Sophie L. Van Neste, c'est sur ces infrastructures qu'on va s'appuyer. Les changements climatiques exigent donc qu'on modifie nos services et nos infrastructures de soutien social afin de mieux les mettre en relation avec nos mesures d'urgence et nos politiques climatiques, et ce, sans négliger les populations plus vulnérables ou marginalisées. »

Les initiatives citoyennes de transition socioécologique

Il existe des initiatives citoyennes de transition socioécologique dans toutes les communautés du Québec, dans les grands centres comme dans les plus petites municipalités. Qu'elles soient à grand déploiement ou d'envergure plus modeste, elles peuvent avoir un impact appréciable sur la transition socioécologique. Mais surtout, elles contribuent à tisser des liens solides au sein de la collectivité.

« On voit des initiatives citoyennes liées à la transition un peu partout sur le territoire », note la professeure, dont les recherches ont permis d'en recenser de nombreuses.

QUELQUES EXEMPLES D'INITIATIVES CITOYENNES



Photo : Centre d'écologie urbaine

Les ruelles bleues-vertes : un exemple de mobilisation citoyenne

L'Alliance Ruelles bleues-vertes est un collectif composé de trois organismes, soit le Centre d'écologie urbaine, 7 À NOUS du Bâtiment 7 et la Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM) ainsi que deux firmes d'urbanisme : Les Ateliers Ublo et Vinci Consultants. Leur projet vise à « bonifier le potentiel des ruelles vertes par l'ajout de pratiques technologiques de pointe en gestion durable des eaux pluviales »¹⁴.

Parmi leurs 4 objectifs principaux, on trouve celui d'impliquer la communauté dans l'amélioration de son milieu de vie. En effet, L'Alliance Ruelles bleues-vertes se fait un point d'honneur d'impliquer et de mobiliser la population, comme les acteurs locaux, à chaque étape du projet afin que celle-ci participe activement à la transformation de son milieu de vie.



Le Jardin pour tous : expérimenter et se réapproprier l'espace

Le Jardin pour tous est un projet de jardin communautaire qui a prospéré durant trois ans dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie à Montréal. À la demande de certains citoyens, la Ville a accepté que ceux-ci verdissent temporairement un espace municipal, jusqu'à ce que le projet d'agrandissement de la piscine voisine se réalise.

Ayant d'abord pour objectifs le verdissement et l'agriculture urbaine, l'initiative a finalement offert beaucoup plus aux personnes qui y ont participé. En plus de les sensibiliser à l'importance de la biodiversité, le Jardin pour tous a aussi permis aux gens du quartier de développer des relations de bon voisinage et de se réapproprier leur milieu de vie.

¹⁴ ALLIANCE RUELLES BLEUES-VERTES, Le projet, [En ligne].

L'environnementalisme du quotidien

L'approche de l'environnementalisme du quotidien

Voir l'encadré suivant consiste à modifier la façon dont on gère notre vie de tous les jours afin qu'ensemble nous puissions adopter des pratiques plus durables et plus justes.

Ainsi, les membres d'une même collectivité pourraient revisiter leur façon de se nourrir, de se déplacer, de chauffer et de rafraîchir leurs foyers comme leurs espaces de vie afin de réduire leur impact environnemental au quotidien.

Selon Sophie Van L. Neste, « l'environnementalisme du quotidien passe par des actions individuelles, mais aussi par des regroupements qui, grâce à leur action collective, réussissent à implanter de nouvelles pratiques et de nouveaux modes de vie plus durables au sein de leur communauté ».

L'ENVIRONNEMENTALISME DU QUOTIDIEN

L'expression « environnementalisme du quotidien » (*environmentalism of everyday life*) a été développée par les professeurs australiens David Schlosberg et Romand Coles.

Ils ont remarqué que de plus en plus de groupes écologiques accordent une importance croissante à la restructuration des pratiques quotidiennes de distribution, comme l'alimentation durable, l'énergie renouvelable et les procédés de fabrication.

L'environnementalisme du quotidien s'éloigne des principes de l'individualisme pour privilégier les pratiques collectives, le tout dans une optique de durabilité.

L'action citoyenne : un puissant moteur de changement

Selon Sophie L. Van Neste, la population n'est pas nécessairement consciente de la différence qu'elle peut apporter ni du pouvoir dont elle dispose pour transformer sa communauté. Elle est pourtant catégorique : « Les gouvernements ont besoin de l'action citoyenne pour transformer le monde ».

Elle ajoute que, globalement, on nous demande peu souvent de nous impliquer en tant que membres de la communauté; la norme sociale dominante n'est pas celle de l'implication active. Néanmoins, elle remarque que les citoyens se mobilisent plus facilement quand les enjeux touchent à leur milieu de vie ou à un sujet qui leur tient à cœur.

C'est le rôle des municipalités de faciliter l'engagement citoyen afin de lui permettre de perdurer et, surtout, d'inspirer d'autres membres de la collectivité à se joindre au mouvement. Sans soutien de la part des gouvernements, dont ceux de proximité, la mobilisation citoyenne tend à s'essouffler, puis à s'éteindre.

Le rôle des municipalités face à l'action citoyenne

Les municipalités ont un rôle important à jouer dans la création d'un terreau fertile à la participation citoyenne au sein de leur communauté. D'ailleurs, en tant que gouvernement de proximité, elles ont tout intérêt à encourager et à soutenir les initiatives citoyennes d'adaptation aux changements climatiques.

« Ne pas valoriser la participation citoyenne, c'est se priver d'une ressource collective incroyable en matière de transformation et d'action face aux changements climatiques »

SOPHIE L. VAN NESTE

Selon la professeure, ces formats de gouvernance partagée permettent de bonifier la participation citoyenne en impliquant la population dans les prises de décisions liées à la transition écologique. Ils permettent aussi de soutenir des initiatives de toutes sortes, qu'elles soient citoyennes, communautaires ou collaboratives.

Financement, autonomie et collaboration

Quelle est la meilleure façon de soutenir la mobilisation citoyenne au sein d'une municipalité ? Selon Sophie L. Van Neste, « les élus et les autres acteurs municipaux peuvent encourager et soutenir les actions citoyennes liées à la transition écologique grâce au financement, mais aussi, à la reconnaissance de leur autonomie et de leur contribution ».

Pour ce faire, on peut s'inspirer du monde de l'action communautaire autonome et de ses politiques de reconnaissance, qui n'existent pas encore explicitement dans le milieu de la transition écologique ni sur le plan de l'État ou des municipalités.

En résumé, la reconnaissance de l'autonomie et de la contribution des organisations citoyennes, la gouvernance partagée et le financement à long terme des initiatives sont les trois clés pour favoriser l'action citoyenne sur le territoire d'une municipalité.

Agir pour le climat... et pour les gens

La transition socioécologique vise donc la création de milieux de vie plus résilients et, surtout, plus équitables pour le bien-être de tous les membres de la collectivité. Et pour y arriver, chaque geste compte, qu'il soit individuel ou collectif.

En terminant, Sophie L. Van Neste nous invite à voir plus loin que les aléas du climat et à plutôt percevoir les grands défis auxquels nous faisons face aujourd'hui comme une occasion de placer la lutte aux inégalités au cœur de la transformation sociale que nous imposent les dérèglements climatiques.



Des initiatives inspirantes pour les municipalités

Partout au Québec, les municipalités, grandes ou petites, se mobilisent et mettent de l'avant des initiatives afin de réduire le gaspillage, diminuer leur empreinte écologique, favoriser le transport collectif ou adapter leurs milieux de vie en les rendant plus résilients aux aléas du climat. En voici quelques exemples qui illustrent aussi bien de nouvelles tendances que d'astucieuses mesures desquelles s'inspirer.

1

Prévost : une petite municipalité qui fait un grand « plat » en avant

Les 19 commerces d'alimentation et restaurants de Prévost peuvent, sur une base volontaire, offrir leurs repas pour emporter dans des plats réutilisables. Faits de polypropylène pour résister au micro-ondes, à la congélation, et au lave-vaisselle industriel, ils sont réutilisables jusqu'à 1 000 fois. Pour cela, les consommateurs n'ont qu'à les retourner dans une boîte de dépôt et se faire rembourser, par Interac, les 2 \$ de frais de consigne tout simplement en numérisant le code QR du plat à l'aide de leur téléphone intelligent. Voilà une autre initiative novatrice de cette petite ville qui, depuis quelques années déjà, cherche à limiter l'utilisation du plastique à usage unique afin de lutter contre le gaspillage et diminuer ses frais d'enfouissement.

Source : [La Presse](#)

2

Candiac : mise en service de casiers à vélos sécurisés et gratuits

Afin de faciliter la transition du vélo vers le transport collectif pour les Candiaquois-es, la municipalité et le transporteur *exo* ont uni leurs forces pour installer des casiers à vélos au sein de deux pôles de mobilités névralgiques : le terminus Montcalm et la gare Candiac. Conçus et fabriqués au Québec, ces casiers, composés de 6 emplacements individuels, et possédant tous un système de recharge pour vélo, sont accessibles, grâce à l'[application Vélo-Transit](#), 365 jours par année. Leur utilisation est gratuite pour une durée maximale de 18 heures, après quoi la facturation sera de 1 dollar de l'heure. Voilà une initiative qui devrait encourager la mobilité active, notamment celle des propriétaires de ces précieux vélos à assistance électrique.

Source : [Ville de Candiac](#)



Photo : Ville de Candiac



Photo : jbfournot

3

La place des Fleurs-de-Macadam à Montréal : un concept d'avenir

Inspirée de la première place inondable au monde, celle de Benthemplein à Rotterdam, aux Pays-Bas, la place des Fleurs-de-Macadam forme une cuve qui permet de recueillir les eaux de pluie des rues avoisinantes grâce à des ouvertures dans le trottoir. Ces eaux sont ensuite absorbées par le sol et les plantes qui, dans le processus, vont en filtrer une partie. Ce système de biorétention contribue à diminuer les débordements d'égouts lors des inondations éclair qui deviennent de plus en plus fréquentes en raison du changement climatique. Nul doute que ces places inondables, aussi ludiques qu'utilitaires, vont se multiplier dans les années à venir.

Source : [24 heures](#)

4

À Québec, les écocentres se déplacent vers les citoyens

Nul n'est contre la vertu, mais il n'est pas toujours facile de se comporter en tant que tel. Les personnes qui vivent dans les quartiers centraux, souvent sans voiture, faute de pouvoir se rendre facilement dans un écocentre, doivent souvent se résoudre à jeter dans la poubelle ampoules, batteries, pièces d'ordinateurs, pots de peinture, bonbonnes de gaz vides, etc. Puisque les écocentres sont pour la plupart situés en périphérie des villes, la Capitale-Nationale a donc lancé

les journées de l'Écocentre mobile. De 2019 à 2023, leurs tentes itinérantes ont ainsi accueilli près de 12 000 citoyens vertueux, ce qui a permis de détourner du chemin de l'enfouissement environ 125 tonnes de matières qui ne vont ni au recyclage, ni dans la collecte de déchets habituelle. Une multitude de petits gestes qui font une grande différence pour l'environnement.

Source : [24 heures](#)

5

Le cohabitat : quand l'union fait la force

Ce modèle d'habitation, apparu il y a une soixantaine d'années au Danemark, en est encore à ses balbutiements au Québec. Il repose sur une forme d'« individualisme collectif ». Chaque ménage est copropriétaire de son logis, mais aussi d'espaces et de bâtiments communs. Ce qui favorise la collectivisation des biens, tout comme la mutualisation des tâches. Il s'agit donc d'une communauté d'habitations qui se gère en vertu d'un mode de gouvernance « sociocratique » où chacun a un rôle égal à jouer dans la prise de décision. Pour ses tenants, le cohabitat apporterait notamment une réponse au problème de la spéculation immobilière. Reste toutefois à mieux le faire connaître aux autorités réglementaires, ainsi qu'aux institutions bancaires et aux compagnies d'assurance qui demeurent méfiantes face à ce genre de projet. D'ailleurs, seuls deux d'entre eux ont vu le jour au Québec.

Source : [Le Devoir](#)

6

Aménagements écologiques : la Ville de Saint-Lazare se distingue à l'international

La municipalité de Vaudreuil-Soulanges figure sur la courte liste des sept villes s'étant vues décerner un certificat de mérite aux prestigieux AIPH World Green City Awards 2024. Un concours international qui a lieu tous les deux ans et qui met en évidence le rôle des municipalités ayant à cœur d'inclure davantage de plantes et de nature dans leur environnement urbain. Saint-Lazare, qui se pique d'être un leader en la matière, a mis de l'avant dans sa candidature, son approche holistique en matière de protection et de restauration des zones forestières et de création d'espaces verts biodiversifiés. Le prestige de cette distinction rejaillit non seulement sur l'ensemble des employés de la municipalité, mais aussi sur tous ses citoyens et même le reste du Québec !

Source : [Journal de Saint-François](#)

7

L'autobus gratuit pour s'affranchir de la deuxième ou de la troisième voiture

Quand on habite dans une municipalité périurbaine, difficile de ne pas posséder au moins un véhicule automobile. Mais, pour certains ménages, ce n'est pas suffisant, d'où la deuxième, voire la troisième voiture. À Belœil, tout comme à McMasterville, on a voulu convaincre les familles du contraire. Dans ces deux municipalités voisines, les citoyens n'ont pas besoin d'une carte, d'un billet ou de monnaie pour monter à bord d'un autobus. C'est gratuit ! Et, à cette gratuité, s'est ajoutée une offre de service bonifiée afin que le transport collectif entre dans les mœurs, surtout chez les jeunes. L'une des clés : le service « *exo* à la demande ». Grâce à un téléphone intelligent, que tous les jeunes possèdent, on peut aisément réserver un « taxi autobus collectif » et planifier ses déplacements. Voilà le genre d'initiative susceptible de diminuer le parc automobile qui, au Québec, croît plus vite que la population.

Source : [Radio-Canada](#)



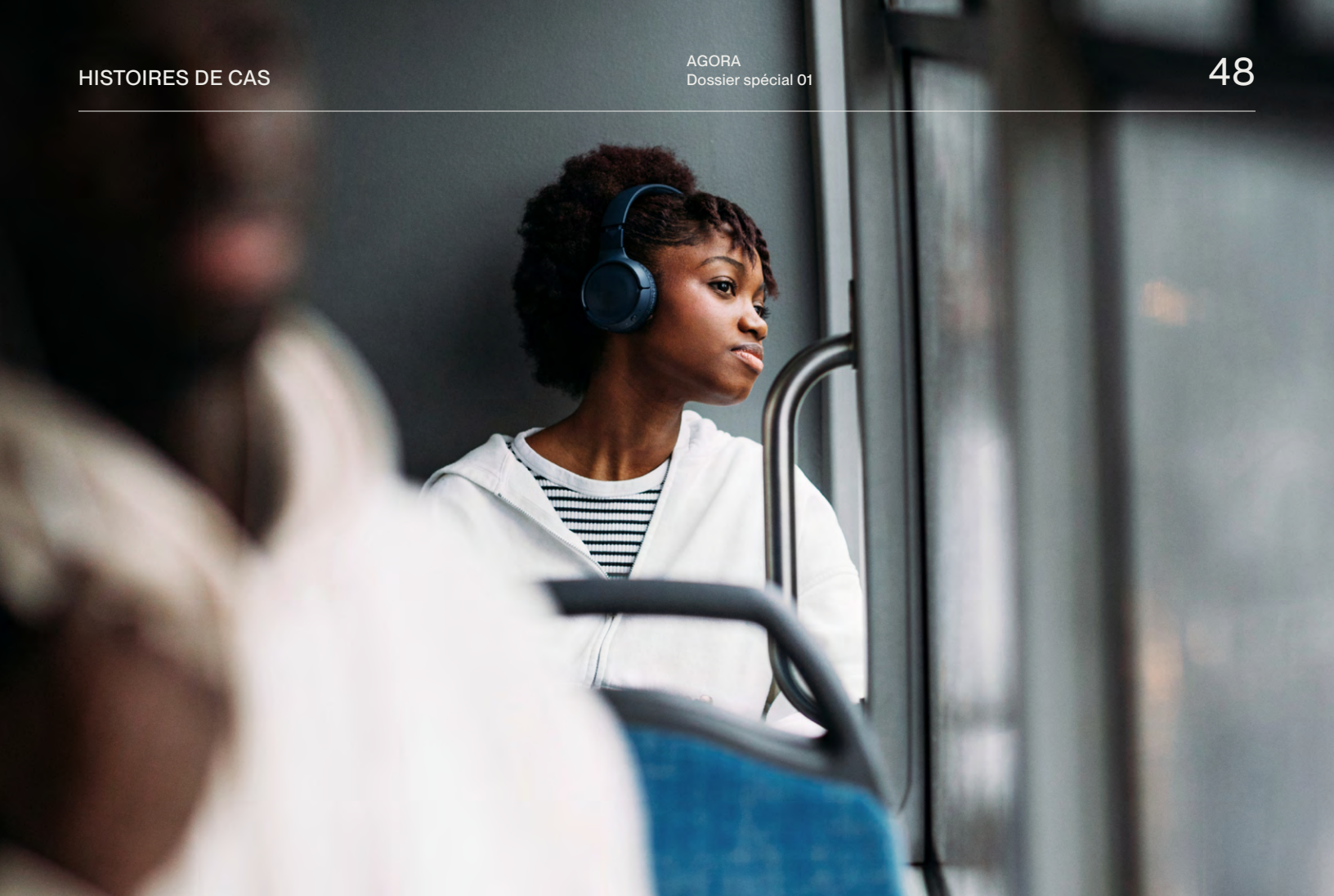
Photo : Laurianne Gervais - Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

8

Alma : une belle corvée de déminéralisation

Les îlots de chaleur ne sont pas uniquement le lot des grandes villes. Dans les plus petites municipalités, on retrouve aussi des espaces inutilement minéralisés. C'est par exemple le cas d'Alma où des citoyens se sont rassemblés, dans le parc Sainte-Anne, à l'occasion d'une activité de dépavage organisée par le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD). Une démarche qui s'inscrit dans le projet *Sous les pavés* du Centre d'écologie urbaine. L'espace déminéralisé va ensuite accueillir une forêt nourricière, créant ainsi un îlot de fraîcheur, en plus d'offrir ses petits fruits aux passants.

Source : [Radio-Canada](#)



9

Montréal : capitale mondiale de l'agriculture urbaine

Selon Éric Duchemin, directeur scientifique du Laboratoire sur l'agriculture urbaine, Montréal est littéralement une « ville nourricière ». Son dynamisme en matière d'agriculture urbaine attire d'ailleurs de nombreux visiteurs venus s'inspirer de nos meilleures pratiques. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs la réputation d'être des premières mondiales. Ainsi, Montréal a été la première ville au monde où s'est implantée une champignonnière. Elle en compte six aujourd'hui, parmi la soixantaine d'entreprises agricoles installées sur son territoire. Citons au passage la Centrale agricole, véritable pôle d'innovation pour des entreprises qui développent des projets reposant sur l'économie circulaire et le surcyclage des aliments. Bref, voici une invitation à faire un petit tour des jardins urbains montréalais...

Source : [Avenues.ca](https://avenues.ca)

10

Les régions raffolent du transport en commun « à la demande »

Les formules utilisées varient d'un endroit à l'autre, mais le principe de base demeure le suivant : pourquoi maintenir une ligne d'autobus fixe, hors achalandage, si aucun client ne l'emprunte, alors que ce même véhicule pourrait suivre une ligne « souple », sans itinéraire ni horaire préétabli ? Ce faisant, au lieu de circuler à vide, là où personne n'en a besoin, l'autobus peut emprunter différents parcours qui le rapprochent de clients qui en font la demande. Parcours bien sûr optimisés par des algorithmes pour que tout le monde y trouve son compte ; la société de transport comme ses clients. Évidemment, il ne s'agit pas d'un service porte-à-porte, comme pour le taxi. Ça demeure du transport en commun. Mais c'est beaucoup plus abordable et, avec un peu de planification, c'est très pratique !

Source : [Le Devoir](https://ledevoir.com)

11

Les parcs urbains en mode transition écologique

On ne peut plus fermer les yeux sur les impacts du changement climatique. Et parmi les éléments de solution à la disposition des villes, les parcs et les aires de jeu figurent en bonne position. C'est pourquoi on assiste, depuis un certain temps, à une vague de réaménagements de ces espaces, trop souvent gazonnés de manière uniforme, et dans lesquels on privilégie désormais l'accroissement de la canopée, l'implantation de microforêts, la création de jardins de pluie. De nouvelles manières de faire afin de tirer profit des services écologiques de la nature, mais qui nécessitent aussi un changement de comportement des usagers. À ce chapitre, on peut citer notamment un projet pilote de parc sans poubelles, afin de responsabiliser les résidents aux gestes qu'ils posent. Car la transition écologique, c'est l'affaire de tous.

Source : [La Presse](#)



12

Granby veut verdier et rétrécir les stationnements commerciaux

Afin de lutter contre les îlots de chaleur, le conseil municipal souhaite imposer des aménagements végétalisés sur au moins 40 % de la surface des stationnements de 20 cases et plus, que ce soit lors de leur création ou à l'occasion de travaux de réfection. Cette future réglementation s'inspire d'ailleurs du guide du Bureau de normalisation du Québec « [Lutte aux îlots de chaleur — Aménagement des aires de stationnement](#) ». Pour les élus de la Ville, cela permettra en outre de faciliter la gestion des eaux pluviales, dont une bonne partie sera absorbée par ces aménagements plutôt que d'engorger le réseau des eaux usées municipal. Bref, un règlement gagnant-gagnant.

Source : [Le Quotidien](#)

13

Victoriaville : toujours à l'avant-garde du développement durable

Avec l'arrivée du printemps, c'est le retour, dans les municipalités, des opérations de nettoyage pour débarrasser les chaussées et les trottoirs de tous les abrasifs utilisés pour rendre les surfaces moins glissantes. Or, Victoriaville serait la seule à réutiliser ces petits cailloux qui ont la fâcheuse habitude de s'incruster dans les semelles. Les employés municipaux les récupèrent, puis les tamisent pour les débarrasser des impuretés, et les entreposent pour la prochaine saison. Bon an mal an, la Ville récupère près de 80 % de ses abrasifs, soit 4 000 tonnes sur 6 000, qui autrement prendraient le chemin de l'enfouissement. Une initiative qui lui permet non seulement des économies appréciables, mais aussi d'éviter près de 300 voyages de camions lourds par année. Il suffisait d'y penser.

Source : [Radio-Canada](#)

14

Laval : nomination de la première directrice du Bureau de l'innovation sociale et de la transition écologique

Gouvernements de proximité, les municipalités sont aux premières loges des impacts du changement climatique sur la qualité de vie de leurs citoyens. Prenant acte de cette réalité, le maire de Laval, Stéphane Boyer, annonçait, dans le cadre du plan climat de la Ville, la nomination de Sophie Paradis qui prend les rênes du tout premier Bureau de l'innovation sociale et de la transition écologique. Son mandat est d'accompagner les unités administratives de la Ville pour que, dans leurs actions et services rendus aux citoyen·nes, elles s'appuient sur les principes de carboneutralité et d'équité en matière d'enjeux environnementaux.

Source : [Ville de Laval](#)

L'ADAPTATION À LA PORTÉE DES MUNICIPALITÉS

Voici une sélection de ressources et d'outils indispensables pour aider les partenaires du monde municipal à mettre en œuvre des initiatives à leur portée afin de s'adapter et contre lutter contre les changements climatiques.

1. L'INNOVATION MUNICIPALE : SORTIR DES SENTIERS BATTUS

Non, l'innovation n'est pas uniquement l'apanage des organismes publics et des entreprises privées ! Dans cet ouvrage publié aux Presses de l'Université de Montréal, les urbanistes Gérard Beaudet et Richard Shearmur démontrent que les municipalités sont elles aussi capables de tracer leur propre voie.

Changements climatiques, transition énergétique, mobilité durable, développement d'outils de gouvernance numérique et lutte à la dévitalisation des petites communautés : ce ne sont que quelques-uns des défis auxquels le monde municipal est confronté. Pour répondre à ces enjeux et assurer le bien-être de leurs populations, les municipalités du Québec doivent penser au-delà des voies déjà tracées.

Dans la foulée du 15^e anniversaire du prix mérite Ovation municipale, de l'Union des municipalités du Québec, *L'innovation municipale : sortir des sentiers battus* propose une mise en perspective des finalités, des motivations, des modalités, de la portée et des retombées de l'innovation dans le monde municipal québécois, tout en présentant l'exercice des compétences des municipalités sous un nouveau jour.



[L'innovation municipale : sortir des sentiers battus](#)
Les Presses de l'Université de Montréal
24,95 \$ (papier), 17,99 \$ (numérique)

2. GUIDE D'URBANISME PARTICIPATIF

En tant que gouvernement de proximité, les actions posées par les municipalités ont souvent un impact direct sur le quotidien de leurs citoyens. Pour cette raison, il n'est pas rare que des projets conçus dans le but d'améliorer leur qualité de vie soient perçus de façon négative. Comment favoriser l'adhésion de la population à vos projets d'urbanisme ? En les impliquant dans le processus, bien sûr !

Dans son guide *L'urbanisme participatif : aménager la ville avec et pour les citoyens*, le Centre d'écologie urbaine (CEU) explique pourquoi on doit placer les habitants de notre municipalité au cœur des processus de décision, et, surtout, comment le faire de façon efficace.

Le guide propose un mode d'emploi de l'urbanisme participatif en 6 phases : démarrer, comprendre, explorer, décider, agir et inaugurer. Il est disponible gratuitement en version numérique, téléchargeable sur le site Web du CEU.



[L'urbanisme participatif : aménager la ville avec et pour les citoyens](#)

3. CARTOGRAPHIE DE LA SANTÉ PUBLIQUE AU QUÉBEC

Le Géoportail de santé publique du Québec est une plateforme cartographique publique qui permet de visualiser la variation géographique d'indicateurs de santé, de l'environnement bâti et d'environnement sur l'ensemble du territoire québécois. Le Géoportail présente de nombreux indicateurs répartis en 15 thématiques :

- 1 Aménagements du territoire et des quartiers
- 2 Bâtiments et infrastructures
- 3 Caractéristiques sociodémographiques
- 4 Climat et adaptation aux changements climatiques
- 5 Environnements alimentaires
- 6 Environnements naturels
- 7 Environnements – produits à risque
- 8 Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle

9 Indice de défavorisation

10 Limites territoriales

11 Logement

12 Qualité de l'air et bruit environnemental

13 Santé

14 Transport et mobilité

15 Zoonoses (maladies se transmettant des animaux aux humains et vice-versa)

Disponible en ligne sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec, cet outil peut s'avérer très pratique pour votre municipalité dans le cadre de ses activités et interventions en lien avec la santé publique et l'adaptation aux changements climatiques.



[Géoportail de santé publique du Québec](#)

4. PROJET VRAC-PARC

Depuis 2019, les directions de santé publique du Québec sont appelées à réaliser une évaluation des vulnérabilités et risques régionaux aux changements climatiques (VRAC) dans le but de concevoir des plans d'adaptation régionaux au climat en santé publique (PARC). Dans cette optique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a mis sur pied le programme VRAC-PARC.

Ce projet est financé par le programme ADAPTATIONSanté de Santé Canada (phase 1) et le Fonds d'électrification et de changements climatiques (phases 1 et 2), et réalisé en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que l'Institut national de santé publique du Québec. Il s'appuie sur deux volets :

- Réaliser une évaluation de la *vulnérabilité régionale face aux changements climatiques* (VRAC)
- Élaborer un *plan d'adaptation régionale aux changements climatiques* (PARC)

Ce projet soutient les municipalités en les aidant à établir des diagnostics, à estimer les risques et à définir des cibles pour leur plan d'adaptation aux changements climatiques. Le VRAC-PARC vise également à sensibiliser les acteurs régionaux aux effets du climat changeant sur la santé et le bien-être de la population, ainsi qu'au rôle de la santé publique dans la lutte contre les changements climatiques. Les deux phases du projet englobent les 18 directions de santé publique du Québec.



[Rapports d'évaluation régionaux du VRAC-PARC](#)

5. BONNES PRATIQUES EN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Afin de soutenir les municipalités dans leurs démarches d'aménagement durable du territoire, le gouvernement du Québec a produit une dizaine de fiches informatives portant sur les meilleures pratiques en aménagement du territoire dans un contexte de changements climatiques.

Ces fiches téléchargeables, disponibles en format numérique sur le site Web du gouvernement, traitent de sujets comme la gestion durable des eaux pluviales, la préservation des milieux naturels, le verdissement du territoire et la mobilité durable. On y aborde aussi des enjeux incontournables, comme l'érosion des berges, les inondations et la lutte aux îlots de chaleur.

Les fiches de bonnes pratiques du gouvernement du Québec constituent des outils aussi pratiques que concrets pour les municipalités. Elles présentent des initiatives réelles menées dans des villes du Canada et d'ailleurs dans le monde. On y détaille de façon claire et structurée le thème, l'objectif, le déploiement et les résultats de chacun des projets mis en valeur.



[Fiches de bonnes pratiques en aménagement du territoire](#)

6. ÉLABORER UN PLAN CLIMAT

Dans le cadre du volet 1 de son programme *Accélérer la transition climatique locale* (ATCL), le gouvernement du Québec s'est engagé à soutenir les organismes municipaux dans l'élaboration d'un plan climat.

Un plan climat doit présenter les risques et les possibilités liés à la lutte contre les changements climatiques, en plus d'identifier les projets prioritaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), s'adapter aux changements climatiques et soutenir la transition climatique.

Dans son Guide d'élaboration d'un plan climat, le MELCCFP explique comment mettre sur pied un plan climat efficace et complet. De l'établissement de l'équipe du projet à la rédaction du plan, chaque étape est présentée de façon claire et complète. Ce guide permet aux organismes municipaux ayant déjà un plan climat, ou encore un plan d'adaptation ou de réduction des émissions de GES, de comparer leur plan avec les exigences du ministère.



[Guide d'élaboration d'un plan climat](#)

7. S'ADAPTER AU CLIMAT PAR LE VERDISSEMENT

Saviez-vous que les services écologiques rendus par les végétaux sont nombreux et qu'il existe une panoplie d'infrastructures végétalisées qui sont à la fois simples et faciles d'intégration dans les emprises municipales ? C'est ce qu'on découvre (et bien plus encore) dans le guide *S'adapter au climat par le verdissement*.

Le Comité sur les changements climatiques de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en collaboration avec des spécialistes de l'Institut national de recherche scientifique (INRS), a élaboré ce guide à l'intention des acteurs du monde municipal. L'objectif : faire découvrir les infrastructures végétalisées et inciter les municipalités

de toutes les régions du Québec à les implanter sur leur territoire.

Le guide présente les différents types d'infrastructures végétalisées et détaille leurs avantages dans le cadre de la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. On y trouve de multiples exemples de projets de verdissement réalisés au niveau municipal, tous aussi diversifiés qu'inspirants et, surtout, à la fois reproductibles et adaptés à la réalité des municipalités québécoises.



[S'adapter au climat par le verdissement](#)

8. MA MUNICIPALITÉ VERTE

Des solutions en matière de décarbonation, d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de gestion durable des ressources, sans affecter les finances municipales : c'est ce que propose le tout nouveau programme, *Ma municipalité verte*, mis sur pied par la Fédération des municipalités du Québec (FMQ). S'appuyant sur une approche globale innovante, l'objectif de cette initiative est d'offrir un soutien aux municipalités dans leur transition énergétique, tout en réduisant leur empreinte carbone, pour un avenir durable.

Le programme présente une gamme complète de services concrets adaptés :

- élaboration de plans climatiques ;
- accompagnement pour les projets d'énergie renouvelable ;
- gestion durable de l'eau ;
- lutte contre l'érosion côtière et riveraine ;
- modernisation de l'éclairage urbain.

À ces mesures concrètes s'ajoute *ÉcoÉnergie 360*, une approche visant la mise en oeuvre de projets de décarbonation et d'efficacité énergétique, sans mise de fonds initiale ni effet sur l'endettement total net à long terme.

Avec l'union de partenaires clés, tels que *Fondation Gestion d'actifs et Econoler*, *Ma municipalité verte* est considérée comme une référence incontournable afin de soutenir les municipalités québécoises en marche vers un avenir énergétique durable.



mamunicipaliteverte.ca

9. ACCOMPAGNEMENT POUR LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS CLIMAT

L'UMQ offre un accompagnement pour ses membres qui bénéficient du programme *Accélérer la transition climatique locale* (ATCL). Ce service est axé sur l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de leur plan climat.

L'objectif d'un plan climat pour les organisations municipales est d'élaborer une démarche efficace en matière d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des émissions de GES.

Ce service d'accompagnement donne accès à des ressources spécialisées et à l'échange de bonnes pratiques. C'est aussi l'occasion pour les membres de développer des compétences stratégiques grâce à des formations et des activités de réseautage en compagnie d'experts de l'UMQ.

À cela s'ajoutent des outils comme le développement de partenariats et la création de regroupements.

Enfin, l'UMQ offre un service-conseil personnalisé et adapté aux réalités de chacune des organisations municipales.



pourleclimat.ca

**D'AUTRES OUTILS INTÉRESSANTS
SONT RÉPERTORIÉS DANS LA SECTION
POUR ALLER PLUS LOIN.**

L'HEURE DES CHOIX

Les municipalités n'ont pas d'autre option que de s'adapter et de lutter contre les changements climatiques. Il s'agit d'un vaste chantier qui doit mobiliser les acteurs du monde municipal, et leurs partenaires, mais aussi l'ensemble de la population. Et, ne l'oublions pas, chaque petit geste compte. Car, si le défi est mondial, les solutions, elles, émanent de l'échelle locale.

On a d'ailleurs pu prendre connaissance de différentes initiatives mises de l'avant par des municipalités, petites ou grandes. Si le portrait qui s'en dégage peut paraître hétéroclite, il n'en demeure pas moins représentatif de la diversité des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Et de la variété des mesures que l'on peut mettre en place pour y faire face, avec un juste dosage d'imagination.

AGORA va rester à l'affût de ces innovations, qui surgissent dans le monde municipal, pour les faire connaître, leur offrir de la visibilité, afin que l'ensemble des communautés québécoises s'en inspirent et relèvent leurs manches tout en gardant confiance en l'avenir.



Quelques références vers des publications, recherches, outils ou programmes intéressants pour les municipalités

PROGRAMMES

- [Programme Accélérer la transition climatique locale \(gouvernement du Québec\)](#)
- [Programme Accélérer la transition climatique locale - Les démarches pour réaliser votre plan climat \(Fédération québécoise des municipalités\)](#)
- [Programme de gestion des actifs municipaux \(Fédération canadienne des municipalités\)](#)

OUTILS

- [Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques : guide destiné au milieu municipal \(Ouranos\)](#)
- [Guide de bonnes pratiques en matière d'infrastructures végétalisées \(Québec Vert\)](#)
- [Guide de bonnes pratiques pour la résilience des actifs en eau en contexte de changements climatiques \(Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines\)](#)
- [Guide de quantification des émissions de gaz à effet de serre \(gouvernement du Québec\)](#)
- [Guide méthodologique pour la réalisation d'un inventaire des émissions de GES d'un organisme municipal \(gouvernement du Québec\)](#)
- [La Boussole de la transition \(Campus de la transition écologique\)](#)
- [Protocole d'ingénierie du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques \(CVIIP\)](#)
- [Service d'Ingénierie, infrastructures et adaptation aux changements climatiques \(Fédération québécoise des municipalités\)](#)
- [Verdissement urbain et embourgeoisement : guide à l'intention des municipalités pour promouvoir un verdissement équitable \(Institut national de santé publique du Québec\)](#)

PUBLICATIONS & RECHERCHES

- [Chaire de recherche du Canada en action climatique urbaine](#)
- [Labo Équité Climat : un laboratoire vivant sur l'équité dans l'adaptation aux changements climatiques au Québec](#)
- [Mobiliser les municipalités autour de la déminéralisation et du verdissement \(Institut national de santé publique du Québec\)](#)
- [Placer les communautés au cœur de la transition énergétique \(Fédération québécoise des municipalités\)](#)
- [Plan d'action de développement durable 2023-2028 \(Institut national de santé publique du Québec\)](#)
- [Répertoire de recherches Villes, climat et inégalités \(Villes Régions Monde\)](#)
- [Transition socioécologique, action collective et politique \(Institut national de la recherche scientifique\)](#)
- [Transitions socioécologiques et milieux de vie : entre expérimentation, politisation et institutionnalisation \(Les Presses de l'Université de Montréal\)](#)

- GOSSELIN, Charles-Antoine. Étude sur l'impact des changements climatiques sur les finances publiques des municipalités du Québec, [En ligne], 2022.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, [En ligne], mise à jour décembre 2022.
- ICLEI Canada. Le coût de l'inaction : document d'introduction pour analyser la rentabilité locale de l'adaptation, [En ligne], 15 novembre 2022.
- INSTITUT CLIMATIQUE DU CANADA. La pointe de l'iceberg ; Composer avec les coûts connus et inconnus des changements climatiques au Canada, [En ligne], décembre 2020.
- INSTITUT CLIMATIQUE DU CANADA. Les coûts des changements climatiques [En ligne].
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. Les coûts de l'inaction en changements climatiques, [En ligne], 19 juin 2015.
- INTERGOVERNMENTAL PANEL ON CLIMATE CHANGE. Changement climatique : une menace pour le bien-être de l'humanité et la santé de la planète, [En ligne], février 2022.
- NATIONS UNIES. Pour un climat vivable : les engagements en faveur du zéro émission nette doivent être étayés par des mesures crédibles, [En ligne].
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES. Sixième rapport d'évaluation du GIEC : changement climatique 2022, [En ligne], 27 février 2022.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. Changement climatique, [En ligne], octobre 2023.
- OURANOS. Agir dès aujourd'hui pour que le Québec s'adapte à la réalité des changements climatiques qui s'accélèrent, [En ligne], 2024.
- OURANOS. Portraits climatiques, [En ligne], mise à jour 9 avril 2024.
- OURANOS. Vers l'adaptation. Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec. Édition 2015. Montréal, Québec. 415 p. [En ligne].
- UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC. Étude sur l'impact des changements climatiques sur les finances publiques des municipalités. [En ligne], 22 juillet 2022.



AGORA

LA CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS MUNICIPAUX
FAVORABLES À UNE MEILLEURE QUALITÉ
DE VIE VOUS INTÉRESSE ?

Vous trouverez sur agoramunicipale.ca des contenus
et outils pratiques, des études de cas inspirantes
et de l'information sur les financements disponibles.